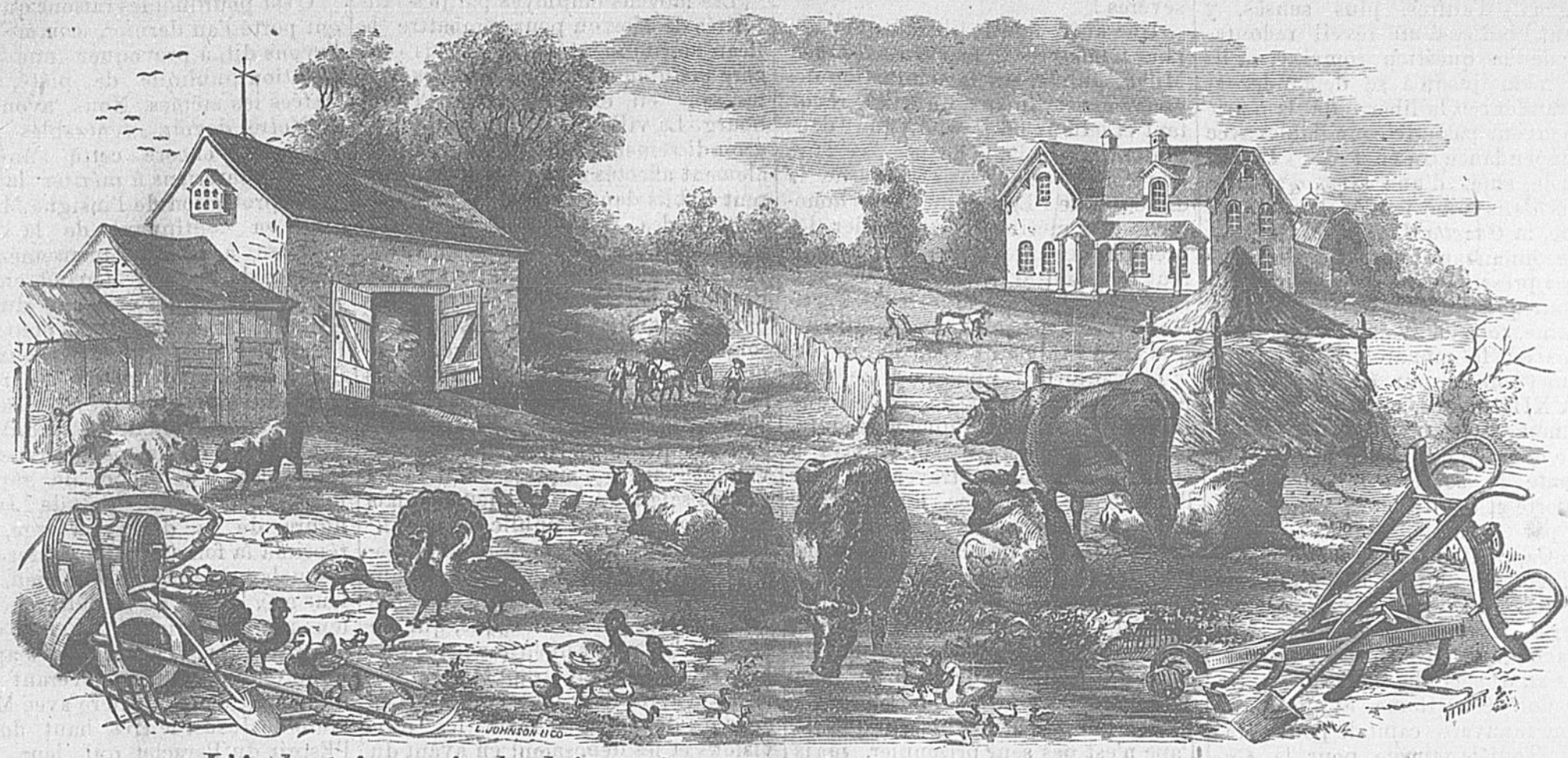
JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

3eme Année — Jeudi 25 Septembre 1884 — No 34

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE** POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Lettre d'Angleterre

La Ligue de la Croix, société de tempérance. — Réunion annuelle au Palais de Cristal.—Allocution de S. Em. le Cardinal Manning.

Londres, 23 août.

Dans la matinée de lundi dernier, nous avons pu voir dans les rues de Londres de longues processions se rendant d'un air joyeux, musique en tête, bannières au vent, à différentes gares de chemin de fer où se trouvent à chaque instant des trains en partance pour le Palais de Cristal, situé à Sydenham. Tous ces braves gens, pour la plupart Irlandais, étaient des catholiques affiliés à la Ligue de la Croix, c'est-à-dire à la société de tempérance, ayant fait serment de ne plus jamais boire de leur vie une goutte d'alcool ou de liqueur fermentée. Ils allaient ainsi célébrer leur fête annuelle, conduits par leurs curés et présidés à leur réunion par Son Em. le cardinal Manning. Plusieurs journaux ont évalué à trente mille au moins le nombre des adhérents de la Ligue qui se sont trouvés paisiblement et fraternellement rassemblés au Palais de Cristal. C'est un chiffre qui n'avait jamais été atteint dans aucune année précédente et qui témoigne de la popularité croissante de cette œuvre.

Des discours chaleureux, enthousiastes et spirituels ont été prononcés par le cardinal Manning et par plusieurs chanoines ou curés au nom des paroisses qu'ils représentaient.

Son Eminence a ouvert la réunion par la lecture de nombreux télégrammes de félicitations envoyés par les directeurs des ligues de province, Liverpool, Manchester, Birmingham, Glasgow, etc., lesquelles étaient en fête également, à la même heure.

Le cardinal a remercié ensuite les prêtres des deux diocèses de Londres-Westminster et Southwark, d'avoir apporté à la *Ligue de la Croix* un concours si dévoué et si fécond, car c'est à eux, après Dieu, qu'est dû principalement le succès que la solennité de ce jour a mis en évidence aux yeux de tous

Son Eminence a poursuivi en ces termes :

" Au nom de tous les membres de la ligue comme au mien, je vous remercie vivement et affectueusement. Vous êtes encore de jeunes hommes et moi je suis vieux à présent, je laisse donc à vos consciences et à vos cœurs le soin et le devoir de conserver la *Ligue de la Croix* vivante, prospère et d'en multiplier sans cesse les fruits. Le peuple et moi nous avons tenu la promesse que nous avons faite, il y a plusieurs années. J'assistais à une réunion d'ouvriers, l'un d'eux se leva et dit : " Père, " appelez vos bons prêtres à se pla- " cer à notre tête et nous les sui- " vrons." J'ai promis de le faire et j'ai accompli ma part d'engagement ; les bons prêtres que je vois groupés autour de moi se sont mis à la tête du troupeau et le troupeau a aussi exécuté sa promesse. Je garantis que cette assemblée n'est qu'une fraction, très petite, des membres de la ligue, et pourtant cette réunion à elle seule prouverait assez que les troupeaux ont suivi leurs pasteurs.

" Je n'ai que deux mots à ajouter. D'abord, je félicite la Ligue de ses progrès. Elle compte en ce moment, dans toutes les parties du monde, Angleterre, Ecosse, Irlande, Gibraltar et les colonies, au moins cent branches ; je me réjouis cordialement d'un tel accroissement.

" Mon second mot est un mot de condoléance. Il y a des gens qui sont pleins de frayeur et d'alarme, en pensant qu'un jour ils pourraient eux-mêmes s'engager à ne plus boire que de l'eau toute leur vie (Rires) ; certaines gens ont cru que les partisans de la *Ligue de la Croix*, étaient des espèces de manichéens. Un manichéen est un homme qui pense que la moitié du monde, la meilleure, a été faite par Dieu, et l'autre moitié, la plus mauvaise, par le diable. Ces gens étaient persuadés alors que les boissons enivrantes avaient été inventées par le diable. (Rires). Je ne vais pas aussi loin que cela J'ai essayé de convaincre ces braves gens de leur erreur en allumant une chandelle et en leur demandant : " Qui a " créé cette flamme ? " Ils me répondirent : " Dieu ! " Je soufflai la chandelle, qui se mit à fumer, et j'interrogeai :

" Qui a fait cette fumée ? " — " Vous ! " dirent-ils. — Bien Qui a fait les raisins, le blé, l'orge ? Nous le savons tous très bien. Mais qui a fait le vin, la bière et les alcools ? L'homme qui souffle les chandelles. Ces choses en elles-mêmes sont bien innocentes, et si ce théâtre que nous occupons était plein de barriques et de bouteilles, il n'y aurait aucun crime à cela. Le mal est dans la volonté de l'homme qui abuse de ces dons, en violentant sa conscience.

" Lorsqu'a été fondée la *Ligue de la Croix*, bien des catholiques, pour faire le serment de tempérance et d'abstinence complète d'alcool, étaient affiliés à des sociétés non catholiques, et c'est des conversations extravagantes qu'ils entendaient autour d'eux, en dehors de l'Eglise, qu'était née leur hérésie manichéenne. Il y a une douzaine d'années de cela. Il était grand temps que la Ligue existât. Notre troupeau s'est plaint que les portes de l'Eglise lui fussent fermées pour l'organisation de sociétés de tempérance catholique ; eh bien ! nous les lui avons ouvertes, et il est entré en masse. (Applaudissements.) "

A la fin de la séance, un vote de remerciemants, exprimé par des acclamations prolongées, a été adressé au cardinal pour avoir bien voulu accepté la présidence de la réunion avec son amabilité et sa bonne humeur accoutumées. Ensuite, tous les ligueurs se sont mis en marche et ont défilé processionnellement avec leurs 45 bannières devant Son Eminence, qui leur donnait sa bénédiction, au passage de chaque musique.

Le concert qui a suivi, et auquel ont pris part mille enfants, sous la direction du Père Police, a obtenu un succès très vif et très mérité. La Compagnie du Palais de Cristal n'avait rien négligé de son côté pour accumuler dans cette vaste enceinte tous les amusements imaginables, suivant sa louable habitude.

Le soir, entre cinq et huit heures, la rentrée à Londres s'exécutait en bon ordre, au milieu de la foule de curieux amassés aux abords des gares. Aucun quolibet malséant n'est d'ailleurs venu troubler la sérénité des ligueurs, ainsi renfermés pour un an dans leur héroïque résolution.

Lettre de Rome

SOMMAIRE : Les protestations se multiplient.—La *Gazetta d'Italia* prêchant une conciliation impossible.—Nouvelle déclaration du Souverain-Pontife à ce sujet.—Les violences de la presse libérale —Le gouvernement et le saint Viatique.—La mission de Mgr Ferrata en Suisse.

Rome, 24 août.

Les sectaires italiens ont beau faire pour étouffer la question de l'idépendance du Pape et pour habituer le monde à s'en désintéresser. Leurs efforts sont vains, les nouveaux attentats qu'ils commettent pour opprimer le Vicaire de Jésus-Christ et rendre sa captivité chaque jour plus dure, ne servent qu'à raviver l'indignation des catholiques et à faire ainsi aux geôliers du Pape une situation non moins violente et insoutenable que celle qu'ils ont créée à leur auguste captif. On l'a vu surtout depuis la spoliation de la Propagande, la suppression des maisons générales des Ordres religieux et les scènes de désordre qui ont eu lieu près du Vatican, le 13 juillet dernier, anniversaire des outrages odieux contre la dépouille mortelle de Pie IX. Jamais, comme depuis lors, les lettres de protestation adressées au Saint-Père de toutes les parties du monde, n'ont été aussi nombreuses ni aussi énergiques. Pendant que je vous écris, j'apprends l'arrivée au Vatican d'une nouvelle protestation émanant du Cercle de la Jeunesse catholique de Madrid et portant les signatures de bon nombre de patriciens et grands d'Espagne, membres de cette Société.

***

Les journaux libéraux s'émeuvent de ces protestations multipliées qui arrivent au Vatican et pendant que les uns, plus outrés, s'en indignent et les dénoncent comme des actes illégaux, d'autres, plus sensés, y voient l'indice d'un réveil redoutable de la question romaine, et ils vont même jusqu'à se demander si la grandeur et la liberté de la patrie ne peuvent pas être conciliables avec l'indépendance du chef de l'Eglise. C'est le sujet d'une série d'articles parus dans une feuille libérale de Rome, la *Gazetta d'Italia*. Mais, tout en reconnaissant la gravité des embarras présents et des complications à venir qui résultent de la question romaine, tout en avouant que, "dans le cas où la monarchie de Savoie commettrait l'erreur de contraindre Léon XIII à l'exil, elle se suiciderait elle même ", la *Gazetta d'Italia* n'a pas le courage de tirer de la situation présente la seule solution qu'elle comporte et de déclarer, comme l'a fait par exemple, feu le sénateur Gino Capponi, dans une de ses lettres inédites publiée naguère à Florence par M. Eugène Rendu, dans la *Rassegna Nazionale*, que " le Pape doit avoir une ville où il n'y ait personne au-dessus de lui, que cette ville doit être Rome, et que Rome est une mauvaise capitale pour l'Italie ". Tout le remède pour la *Gazetta d'Italia* consiste, hélas ! à vouloir une conciliation impossible, une certaine modération de forme dans les actes du gouvernement italien vis-à-vis de l'Eglise, comme si les droits imprescriptibles du Pape pouvaient se concilier avec les faits accomplis au nom de la force et contre toute justice, ou comme s'il était possible de modérer les passions révolutionnaires une fois qu'on les a déchaînées par les plus funestes exemples et par les principes les plus subversifs !

***

Contre ces illusions des soi-disants conservateurs-libéraux, le Souverain-Pontife vient d'élever de nouveau la voix, à l'occasion d'une audience récente accordée à une députation du patriarcat romain, que présidaient les princes Lancellotti et de Sarsina et le marquis Patrizi. Le Saint-Père a témoigné dans les termes les plus chaleureux sa pleine satisfaction pour l'excellent esprit qui anime les sociétés catholiques et il a exhorté les présidents, pour la plupart présents à l'audience, à poursuivre courageusement les œuvres entreprises surtout en ce qui concerne la revendication " sans transaction aucune ", des droits du Saint-Siège.

A ce propos Léon XIII a formellement désavoué et condamné avec une force d'expression remarquable l'attitude de certains soi disants conservateurs qui rêvent une conciliation impossible sur la base des faits accomplis, attitude, a dit le Pape, contre laquelle protestent hautement tous les actes de Notre pontificat. Au reste, a ajouté le Saint-Père, Nous ne manquerons pas d'élever de nouveau la voix dans quelque temps, et sous une forme particulièrement adaptée à l'importance du sujet pour affermir l'union des catholiques et empêcher que les pseudo-conciliateurs ne séduisent les simples et les faibles.

***

Les faits de chaque jour montrent combien la réparation complète réclamée par Léon XIII est nécessaire à l'exercice de sa suprême autorité. Ainsi, dernièrement, un organe officieux du Quirinal, le *Diritto*, a attaqué avec autant de perfidie que de violence les écoles catholiques fondées et entretenues à Rome aux faits du Saint-Père. Ce journal les représente comme " autant de foyers de réaction destinés à dominer l'âme du peuple italien " et il réclame contre elles toutes la rigueur des lois, comme si déjà les lois restrictives de l'enseignement chrétien n'étaient pas assez sévères !

Une autre feuille libérale qui passe pour " modérée, " la *Perseveranza* de Milan, publie, sur la nomination des nouveaux cardinaux, un article révoltant et odieux où il est dit que " dans l'intention du Pape de ne pas faire de réformes en ce qui concerne la direction de l'Eglise, de ne pas honorer le vrai mérite et de confier les premières charges à des nullités, il faut reconnaître le doigt de Dieu, " c'est-à-dire, comme le reste de l'article le laisse entendre, un châtiment que Dieu infligerait à son Eglise !

Les autorités publiques ne font pas preuve de moins de haine que leurs organes. Il y a quelques jours, le curé de Saint-Pierre du Vatican a été déclaré en contravention par l'inspecteur de police du quartier Borgo pour avoir permis qu'un " trop grand nombre de fidèles vinssent accompagner le Saint-Viatique qu'il portait aux malades. " Ce singulier motif de " culpabilité " est indiqué en propres termes par une feuille juive qui porte par dérision le nom de *Liberta*. " Ce fait, dit la *Voce della Verità*, prouve à l'évidence que le Pape n'est pas seul prisonnier, mais aussi celui dont il est le Vicaire. "

Enfin, pour clore cette triste série d'attentats contre l'Eglise et son Chef auguste, je dois mentionner les préparatifs que font au grand jour tous les Cercles anticléricaux de Rome pour célébrer, cette année, avec un éclat spécial, l'anniversaire de la brèche de la Porta-Pia, au 20 septembre.

***

Il faut se tenir en garde contre les nouvelles pessimistes répandues par certains journaux sur le résultat des négociations qui ont lieu à Berne entre le représentant du Saint-Père, Mgr Ferrata, et les délégués du conseil fédéral. Bien qu'au Vatican on garde strictement le secret sur les détails des négociations, je tiens de bonne source qu'elles ont marché régulièrement pendant leur première période et qu'elles vont être reprises de même, sitôt que Mgr Ferrata aura reçu du Saint-Siège les instructions ultérieures réclamées par quelques points plus délicats du règlement de la question diocésaine de Bâle et du Tessin.

Au reste, l'habileté et le tact du délégué pontifical permettent d'espérer que ces difficultés mêmes ne tarderont pas à êtres aplanies à la satisfaction générale. On assure qu'à son retour de Berne, Mgr Ferrata sera nommé Vicaire patriarcal et délégué apostolique à Constantinople, en remplacement de Mgr Rotelli déjà choisi par le Saint-Père pour aller occuper le poste nonce en Belgique.

V.

Le choléra de Russie

La Gazette de Moscou a mis la main sur un document curieux qui est, en même temps, une rareté bibliographique, touchant la première invasion du choléra à Moscou en 1830. C'est une feuille quotidienne, rédigée sous les auspices du gouverneur général, prince Galitzine, par un professeur de l'Université et par un médecin, menbres tous deux du conseil de salubrité publique. La gazette était destinée à tenir exactement la population au courant de la marche de la maladie, et à couper court aux faux bruits qui jetaient la panique dans les esprits. On n'était pas loin alors d'attribuer à l'empoisonnement les origines du mal, et il fallait, tout en rassurant les habitants, faire exécuter les mesures prescrites contre la contagion. Sur une population de 300.000 personnes la mortalité était en temps normal de 30 par jour ; elle s'éleva rapidement avec l'invasion de l'épidémie.

Les moyens employés par les autorités de Moscou pour combattre le fléau mériteraient d'être suivis encore maintenant par les grandes villes, sans en excepter Saint-Pétersbourg. La ville fut partagée en vingt arrondissements ; des hôpitaux spécialement affectés au cholériques furent établis dans chaque arrondissement ; des inspecteurs bénévoles, pris parmi les personnages notables, visitaient les maisons atteintes et prenaient les mesures commandées par l'humanité. Les riches étaient soignés à domicile ; les pauvres transportés par des voitures spéciales dans les hôpitaux, sortaient de la pour achever leur convalescence dans des maisons que les particuliers leur ouvraient avec empressement. De grands seigneurs mirent leurs palais à la disposition du public et en firent des succursales des établissements hospitaliers. La ville fut entourée d'un cordon sanitaire composé de six escadrons de hussards, qui ne laissaient ni sortir ni entrer personne. Le ravitaillement de Moscou se faisait d'après des règles sévères. Les gens du dehors apportaient les provisions et les déposaient en avant du cordon sanitaire ; les gens du dedans venait les chercher sans communiquer avec eux. Une maison dans laquelle se produisait un décès cholérique, sans que la police fût informée de maladie, était mise en quarantaine et ses habitants n'avaient plus la permisson d'en sortir.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRES SAINT-PERE LE PAPE

LEON XIII

A tous les patriarches, primats, archevêques et évêque du monde catholique en grâce et en communion avec le siège apostolique

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'Univers catholique en grâce et en communion avec le Saint-Siège apostolique

LÉON XIII PAPE

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique,

L'an dernier, comme chacun de vous le sait, Nous avons décrété par nos lettres encycliques que, dans toutes les parties du monde catholique, pour obtenir le secours du Ciel dans les épreuves de l'Eglise, l'insigne Mère de Dieu serait honorée pendant tout le mois d'octobre par la très sainte pratique du Rosaire. En cela Nous avons suivi Notre inspiration et l'exemple de nos prédécesseurs qui, dans les temps les plus difficiles de l'Eglise, ont recouru à l'auguste Vierge par un redoublement de piété envers Elle, et ont toujours imploré son secours par des prières. On a obtempéré partout à Notre volonté avec un si grand empressement et tant d'unanimité qu'il a été donné de voir d'une manière éclatante combien est grand dans le peuple chrétien le zèle de la religion et de la pitié, et combien tous mettent leur espoir dans la divine protection de la Vierge Marie.

Cette grande manifestation de piété et de foi, Nous le déclarons, ne Nous a pas peu consolé, au milieu des épreuves et des maux qui Nous accablent, et même elle Nous a donné un nouveau courage pour en supporter de plus grands encore, s'il plaît ainsi à Dieu. Car, tant que l'esprit de prière est répandu sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, Nous avons la certitude que Dieu, un jour, Nous sera propice et que, prenant en piété le sort de son Eglise, il écoutera encore les supplications de ceux qui le prient par Celle dont il a voulu faire la dispensatrice des grâces célestes.

C'est pourquoi les raisons qui Nous ont porté l'an dernier, comme Nous l'avons dit, à provoquer une manifestation publique de piété, étant restées les mêmes, Nous avons cru de Notre devoir, vénérables frères, d'exhorter encore cette année les peuples chrétiens à mériter la puissante protection de l'insigne Mère de Dieu, en continuant de la même manière à réciter pieusement " le Rosaire de Marie. " Quand, en effet, l'acharnement des ennemis du nom chrétien est si grand à poursuivre leurs desseins, ses défenseurs ne doivent pas avoir moins de résolution, surtout puisque le secours céleste et la grâce de Dieu sont souvent le prix de la persévérance. Il Nous plaît, à ce propos, de rappeler l'exemple de cette grande Judith, figure de la divine Vierge, qui réprima la folle impatience des Juifs, lesquels voulaient fixer à Dieu, selon leur gré, le jour de la délivrance de leur patrie opprimée. Il faut considérer de même l'exemple des apôtres qui attendirent en persévérant unanimement dans la prière avec Marie, mère de Jésus, le très haut don de l'Esprit du Paraclet qui leur avait été promis.

Car il s'agit maintenant aussi d'une chose difficile, et de grande importance ; il s'agit d'humilier l'ennemi antique et plein de ruse dans toute l'exaltation de sa puissance ; il s'agit de revendiquer la liberté de l'Eglise et de son chef ; il s'agit de conserver et de protéger ces abris nécessaires de la sécurité et du salut du genre humain.

C'est pourquoi il faut veiller à ce que, dans ces temps lamentables pour l'Eglise, la très sainte coutume de réciter le Rosaire de la sainte Vierge soit gardée avec soin et pieusement, pour cette raison surtout que ces prières, étant composées de façon à rappeler dans leur ordre tous les mystères de notre salut, sont très propres à nourrir l'esprit de piété.

Quant à l'Italie, il est nécessaire d'implorer sur elle le secours de la Vierge très puissante, maintenant surtout qu'une calamité inopinée ne Nous menace plus seulement, mais Nous atteint. En effet, la peste asiatique ayant, parla volonté de Dieu, franchi les limites que semblait lui avoir fixé la nature, a envahi les ports les plus célèbres de la France et de là les contrées d'Italie les plus voisines. Il faut donc se réfugier vers Marie, vers celle que l'Eglise appelle à juste titre salutaire, auxiliatrice, libératrice, afin que sa volonté propice. Nous apporte les secours que nous aurons implorés par les prières qui lui sont le plus agréables, et qu'elle éloigne de Nous l'impur fléau.

C'est pourquoi, à l'approche du mois d'octobre, dans lequel le monde catholique fête la solennité du Saint-Rosaire, Nous avons résolu de prescrire pour cette année encore ce que Nous avons prescrit l'année précédente. Nous décidons par conséquent, et nous ordonnons que, depuis le premier jour d'octobre jus qu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les églises paroissiales ou dans les sanctuaires publics dédiés à la mère de Dieu, ou dans d'autres à choisir par l'ordinaire du lieu, on récite chaque jour au moins cinq dizaines de chapelet, en y ajoutant les litanies, et si c'est le matin, que le saint sacrifice se fasse pendant les prières ; si c'est l'après-midi, pour l'adoration le très Saint-Sacrement et puis que les assistants se purifient selon la liturgie. Nous désirons en outre que les con-

fréries du très Saint-Rosaire, partout où les lois civiles leur en laissent la facilité, fassent dans les rues une procession solennelle en vue de l'édification publique.

Or, pour que les trésors célestes de l'Eglise soient ouverts à la piété chrétienne, Nous renouvelons chacune des indulgences que Nous avons accordées l'année dernière. Ainsi, à tous ceux qui assisteront, aux jours, fixés, à la récitation du Rosaire, et auront prié à Notre intention, comme à ceux qui, en étant empêchés par une cause légitime, le réciteront en particulier, Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. Quant à ceux qui dans le temps susdit, auront accompli les mêmes dévotions au moins dix fois, soit en public dans les églises, soit, pour de justes motifs dans les maisons particulières, et qui, ayant expié leurs péchés par la confession, auront communier, Nous accordons l'indulgence plenière de leurs fautes, prise dans le trésor de l'Eglise. De même, nous accordons dans cette indulgence pleinière et la rémission des peines à tous ceux qui soit un jour de fête du Saint-Rosaire, soit dans un des jours de l'Octave, auront lavé les souillures de leur âme et participé saintement au divin banquet et qui auront prié à Notre intention Notre-Seigneur et sa très sainte Mère dans quelque sanctuaire.

Enfin, voulant avoir égard à ceux qui vivent à la campagne et qui sont particulièrement retenus, pendant le mois d'octobre, par les travaux des champs, Nous leur accordons la permission de différer, selon la dispositions prudentes de leurs Ordinaires, jusqu'aux mois novembre et décembre suivants, les exercices prescrits plus haut pour gagner les saintes indulgences pendant le mois d'octobre.

Nous ne doutons pas, vénérables frères, que d'abondants et riches fruits ne répondent à Nos soins, surtout si aux graines que Nous avons plantées et que votre sollicitude aura arrosées, Dieu accorde du ciel l'accroissement par la diffusion de ses grâces. Nous sommes assuré que le peuple chrétien écoutera la voix de Notre autorité apostolique avec la même ferveur de foi et de piété dont il a donné, l'an passé, un magnifique témoignage.

Que la céleste patronne invoquée dans la prière du Rosaire nous soit propice et qu'elle fasse, que par la cessation des divisions et le rétablissement de l'ordre chrétien dans toutes les parties de la terre, nous obtenions de Dieu pour l'Eglise la paix tant désirée. Comme gage de ce bienfait, Nous vous accordons très affectueusement à vous, à votre clergé et aux peuples qui sont confiés à vos soins la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 août 1884 ; l'an VII de Notre pontificat.

LEON XIII, PAPE.

Lettre d'Angleterre

Mort de lord Ampthill.—Quelques notes sur cet ambassadeur.—Les petits besoins du clergé anglicain. — Sollicitation de l'Archevêque d'York.—Plaintes de l'évêque de Chichester.

Londres, 26 août.

Nous avons appris hier au soir assez tard la mort inattendue et prématurée de lord Ampthill, ambassadeur d'Angleterre à Berlin. Il y a treize ans que lord Ampthill occupait ce poste de Berlin, où il sera difficilement remplacé en un temps de crise comme celui que nous traversons. Il s'était fait une place à part dans la haute société allemande, et surtout auprès de l'empereur et du prince de Bismarck, avec lequel il était absolument en termes d'amitié. Il en profitait souvent pour mener à fin les affaires de négociation délicate et pour ainsi dire intime, qu'amène à chaque instant l'étroite parenté des deux familles régnantes d'Angleterre et d'Allemagne. Sa souplesse lui avait aussi permis de défendre tour à tour et sans amoindrir son crédit, la politique de Beaconsfield et celle de Gladstone. Pour récompenser ses services, la reine lui avait conféré, en 1881, la pairie et le titre de baron de Ampthill. Il s'appelait autrement Odo William Leopold Russell et appartenait à la grande famille des ducs de Belford. Il avait occupé successivement des situations diverses dans la diplomatie, à Vienne, à Paris, à Constantinople, à Washington, à Rome et à Naples. A Rome, il a rempli avec tact et intelligence l'importante et délicate mission d'entretenir avec le Saint-Siège les relations semi-officielles dont le gouvernement britannique se contente depuis trop longtemps. Pendant près de douze ans, M. Odo Russell résida à Rome, au quatrième étage du palais Chigi, et il s'y maria avec une des filles de lord Clarendon. Les réceptions et les fêtes qui, pendant les saisons de 1869 et 1870, se tinrent dans ce palais, où le talent musical et la belle voix du " padrone di casa" faisaient sensation, ne doivent pas être encore oubliées des Romains.

Du poste, relativement modeste, de Rome, M. Odo Russell fut élevé tout à coup, par un bond gigantesque, à la sous-secrétairerie d'État du *Foreign Office*. De là il fut envoyé, en novembre 1876, à Versailles, où était établi le quartier général allemand, et il y demeura jusqu'au départ de l'empereur Guillaume pour Berlin, le 8 mars 1871. C'est pendant ce court laps de temps qu'il sut conquérir la confiance du grand chancelier d'Allemagne. Celui-ci dans une conversation *inter pocula* avait déclaré qu'en général il était fort enclin à se méfier des diplomates anglais qui parlaient la langue française couramment et avec pureté d'accent, mais qu'il faisait une exception en faveur de M. Odo Russell Au mois d'octobre de la même année M. Odo Russell était nommé ambassadeur en Allemagne. Il prit part au congrès de Berlin avec les deux autres plénipotentiaires anglais, lords Beaconsfild et Salisbury.

Lord Ampthill laisse avec sa veuve deux filles et quatre fils, dont l'aîné a quinze ans. Juste au moment où les plus célèbres médecins allemands venaient de déclarer leur malade hors de danger, il était emporté par la péritonite. Il n'avait que 55 ans.

***

L'Archevêque d'York [anglican] a lancé ces jours-ci un chaleureux appel à la charité en vue d'accroître le bien-être des clergymen de son église. La plupart d'entre eux, paraît-il, possèdent à peine 8 ou 10,000 francs de revenu et, au prix où est le beurre, ils peuvent tout juste, avec cela, parvenir à joindre leurs deux bouts, —pardonnez-moi l'expression. Ces messieurs font beaucoup d'aumônes, oui, nous tenons à leur rendre tout de suite cette justice, mais comme nous le font, remarquer très judicieusement leurs amis, ils ont femme, enfants, domestiques, train de maison et... *charity begins at home*. Voilà, selon nous, le point délicat et brûlant.

Il n'y a pas à discuter ; il faut que les fidèles, s'il en reste, fournissent à ces messieurs habillés de noir le moyen de faire dans le monde figure de gentlemen, à leurs femmes figure de ladies, à leurs mioches figure d'héritiers de haut lignage. Je vous prie de remarquer que je n'invente pas, que je n'amplifie pas et que c'est bien de cela qu'il s'agit. Servons-nous, pour plus de sûreté, de termes qui ne soient pas nôtres.

" Il [le curé] doit exercer l'hospitalité, il doit élever ses fils et ses filles comme des gentlemen et des ladies, il doit les introduire dans le monde. S'il réside dans un endroit populeux, il doit s'adjoindre un vicaire ; s'il travaille beaucoup, il est indispensable qu'il change d'air avant la fin de l'année, il serait obligé autrement de payer le médecin. Ce qui est étonnant, ce n'est pas seulement que le public exige de pareilles choses d'hommes qui n'ont que 10,000 francs d''appointement, mais c'est que ceux-ci, pour la plupart, arrivent en partie à les réaliser. "

En fait de naïveté ou de tartuferie, où trouver plus bel exemple ? Voyez-vous ce public qui ne serait pas content si monsieur le recteur ne s'offrait pas deux mois de vacances et de voyages chaque année, et ce recteur qui, à force de bonne volonté, parvient à se divertir un peu *malgré* ses malheureux 10,000 francs ! Au surplus, l'archevêque d'York nous signifie très sèchement que ce n'est pas une aumône qu'il implore, mais un droit qu'il revendique. Ces messieurs, ont droit de mener cette vie là. Est-ce clair ? Il serait même encore à souhaiter qu'ils puissent faire des économies dont leur progéiture profiterait avant ou après leur mort. Ce vœu est exprimé en toutes lettres par l'auteur des lignes que je viens de citer tout à l'heure et que, par bonté d'âme, je ne veux pas nommer.

Certes, il ne viendrait à l'idée de personne en Angleterre d'exiger, même en théorie, d'un fils de l'anglicanisme la vertu et le dépouillement d'un curé d'Ars ; un tel fruit ne se cueille pas sur un tel arbre, mais un peu de pudeur extérieure au moins serait bien utile.

Où la chose devient risible, c'est quand on voit le presbytère et le troupeau de quelqu'un de ces clergymen en vacances devenir la proie d'un confrère mal choisi et précipitamment installé pour l'*intérim*. Voici, en effet, ce que chacun a pu lire dans le *Daily Telegraph* du 21 courant :

" L'été est la saison des impostures ecclésiastiques. Le recteur désire changer d'air [comme nous le disions il n'y a qu'un instant,] il ne trouve personne prêt à occuper sa place dans sa demeure et dans sa chaire. Quelle tentation d'accepter ce *locum tenens* de quelqu'un qui permet d'en toucher les revenus pendant un mois ou six semaines sans être trop curieux sur les antécédents du clergyman obligeant !

De cette manière, il n'y a pas de doute que des individus bien indignes de l'Eglise méditent d'exercer, par occasion, le ministère spirituel ; il arrive même quelquefois que ces coquins fieffés ne sont pas clergymen du tout. C'est ainsi, du moins, que l'évêque de Chichester l'affirme, et le prélat, en conséquence, demande à son clergé de prendre les plus grandes précautions dans le choix d'un successeur intérimaire, avant d'aller prendre au loin des vacances d'été."

Effectivement, rien ne doit être plus désagréable pour un curé que d'apprendre tout à coup, pendant un voyage d'agrément, que son remplaçant a pris le large en emportant son argenterie ou la fille du château voisin ; sa paroisse et lui-même en doivent être quelque peu bouleversés. L'évêque de Chichester se plaint amèrement de la fréquente présence de semblables mécréants dans son diocèse. Ce doit être vrai ; mais alors son coreligionnaire l'archevêque d'York devrait quêter moins fort pour ne pas trop faciliter ces congés lointains si désastreux et tâcher plutôt d'inspirer, ou au besoin d'imposer au clergé des goûts plus simples et des habitudes moins dispendieuses.

Le général Gordon à Khartoum

Les nouvelles que l'on reçoit de Khartoum nous montrent la situation du général Gordon comme étant meilleure qu'on ne pouvait l'attendre après les événements qui ont si vivement impressionné l'Europe, et qui ont permis au Mahdi d'étendre sa domination jusqu'au frontières de la Haute-Egypte.

On craignait qu'une catastrophe ne fût survenue et que Gordon pacha ne fût mort, victime de son énergie et de son intrépidité ; on craignait que Khartoum, capitale du Soudan et dernier boulevard de l'autorité du Khédive dans cette lointaine province, ne fût tombé au pouvoir du faux prophète. Eh bien, rien de tout ce que l'on pouvait raisonnablement prévoir n'est arrivé. Gordon pacha a trouvé en lui-même assez de ressources, assez d'habileté pour repousser loin de la ville convoitée par le Mahdi les hordes qui le suivent. Non seulement il n'a pas capitulé devant l'ennemi ; mais il a su leur imposer le respect par les manœuvres hardies de sa flottille sur le Nil et par ses fréquentes sorties.

Ces résultats sont vraiment merveilleux et dignes de la grande réputation dont jouit en Angleterre et en Europe le général Gordon. Pour bien les apprécier, il faudrait connaître tous les détails de l'héroïque défense de Khartoum et être en mesure de lire attentivement le journal du siège et les autres notes sur la situation quotidienne de la capitale du Soudan, que l'héroïque défenseur aura, sans doute, rédigés pour rendre compte de sa conduite au Khédive et au gouvernement anglais ; mais, malgré l'impossibilité où nous sommes même ici, en Egypte, de connaître tous ces détails, malgré les nouvelles sommaires qui nous sont communiquées à de très grands intervalles, le seul fait de la résistance de Khartoum, au delà de tout ce que l'on pouvait prévoir et espérer, est bien suffisant pour donner une haute idée de l'énergie et de l'habileté du général Gordon.

Par sa conduite et son courage, le gouverneur général du Soudan a préservé l'Egypte et l'Angleterre d'une catastrophe matérielle et d'une défaite morale dont les conséquences auraient été incalculables. La chute de Khartoum aurait été le signal d'une révolte en Nubie et, après la Nubie, tout le pays au Nord de la première cataracte du Nil aurait embrassé la cause du Mahdi et aurait secoué le double joug de l'Angleterre et du Khédive.

Si la révolte n'a pu s'étendre jusqu'ici, au Nord de la deuxième cataracte, si tout le pays entre Oualy-Halfah et Assouan est resté libre de toute insurrection, on le doit à la résistance opiniâtre de Khartoum. Sans cette résistance qui a immobilisé, jusqu'à présent, le gros des forces du faux prophète, les hordes qui défendent sa cause se seraient ruées sur les belles provinces de la Basse-Nubie et de la Haute-Egypte, et nous aurions assisté à de terribles catastrophes le long de cette belle et riche vallée baignée par le Nil.

Si l'initiative que vient de prendre le premier ministre anglais est louable et opportune, il ne s'ensuit pas pour cela que toute son œuvre doive être bornée à la libération de Gordon pacha. En allant à Khartoum, l'Angleterre prend devant l'Europe la responsabilité des affaires du Soudan. Elle doit à sa renommée, à son prestige, à son influence de rétablir dans cette région lointaine l'ordre qui y fait défaut depuis si longtemps.

MANDEMENT

DE

MGR L'EVEQUE D'OTTAWA

Sur l'Encyclique Humanum Genus

JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque d' Ottawa, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du diocèse d'Ottawa, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Comme Nous vous en avions fait la promesse dans Notre mandement du 24 mai dernier, Nous venons aujourd'hui, et nous reviendrons encore plus tard, vous entretenir de l'Encyclique *Humanum Genus* contre la franc-maçonnerie.

Personne ne doit perdre de vue cette vérité incontestable que les enseignements du Pape s'imposent à tous. Cette seule raison suffit à la démontrer : ces enseignements ont pour objet le salut de la chrétienté, et ils sont au-dessus de toute ambition et de tout intérêt purement humain. Ce que Léon XIII nous dit dans son Encyclique mérite donc notre plus sérieuse attention et réclame toute notre coopération.

Des problèmes sociaux de la plus haute importance se posent chez toutes les nations ; elles en sont vivement tourmentées. Voilà un fait incontestable et incontesté. Il faut des solutions. De détestables théoriciens refusent d'accepter celles que le christianisme a depuis longtemps données, ces hommes à fausses théories n'omettent rien pour soustraire les âmes et les peuples à l'influence de la religion, les menant ainsi, s'ils ne leur résistent point, à l'abime de la décadence et de la ruine. Le Vicaire de Jésus-Christ à qui, dans la personne de Pierre, il a été dit : " Pais mes agneaux ; pais mes brebis, " notre père commun, vient au secours de l'humanité toute entière en signalant et condamnant les erreurs, en fulminant contre les théoriciens qui veulent mettre de côté la religion.

L'Encyclique est venue à son heure, à l'heure marquée par l'Esprit-Saint qui doit rendre témoignage de Notre Seigneur, en faveur de l'Eglise contre tous ses ennemis, selon cette promesse : " Lorsque le consolateur sera venu, cet esprit de vérité qui procède du Père, rendra témoignage de moi." *Quum autem venerit Paracelus, quem ergo mittam vobis a Patre, spiritum veritatis, qui a Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me* [Jean XT, 26.] L'heure est solennelle, c'est pourquoi le Pape a parlé, encore selon la promesse de Jésus-Christ : " Et vous *aussi* vous rendrez témoignage, parceque vous êtes avec moi dès le commencement : *Et vos testimonium perhibebitis : quia ab initio mecum estis* [ibid. 27.] Il a parlé au nom du ciel, selon l'ordre reçu : " Enseignez toutes les nations : " *Docete omnes gentes* [Matth. XXVIII, 19,] et avec ces lumières du ciel. " Le Saint-Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra que vous disiez : " *Spiritus enim sanctus docebit vos in ipsa hora quod opporteat vos dicere* [Luc. XII, 12.]

Un immense péril menace le monde : il s'agit de le conjurer. Ce danger, toujours de plus en plus menaçant, toujours se raprochant, la sentinelle vigilante du Vatican l'a signalé à toutes les autres sentinelles veillant amoureusement sur les ouailles du divin Pasteur. En cela Léon XIII a fait œuvre d'opportunité d'actualité, de charité, même à l'égard de ceux qui ne sont pas ses enfants.

Ce danger vient des sociétés secrètes dont la mieux organisée et partant la plus redoutable est la franc-maçonnerie. C'est pourquoi l'énergique Pape anathématise ces sociétés sans en accepter une seule, c'est pourquoi, avec le courage apostolique qui le caractérise, il dénonce la franc-maçonnerie comme l'association la plus funeste à l'Eglise. Contre la secte maçonnique, il a renouvelé les condamnations portées par ses prédécesseurs : il l'a condamnée partout toujours, en toutes les contrées de la terre, sous quelque forme que ce soit qu'elle se déguise et se cache, sans réticence et sans exception.

C'est la franc-maçonnerie universelle qu'il a ainsi dénoncée et anathématisée, la franc-maçonnerie du Canada comme celle de toute l'Amérique, comme celle de l'Angleterre et de ses possessions, comme celle de l'Allemagne, de la Belgique, de la rance, de l'Italie et du reste de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, etc. etc., de toute la terre, la franc-maçonnerie qui menace les sociétés protestantes comme les sociétés catholiques les gouvernements aussi bien que les peuples. Ce sont les doctrines de la franc-maçonnerie, ses tendances, ses aspirations qu'il a condamnées. Qu'elles se dévoilent au grand jour ou qu'elles restent à l'état d'insinuations qui ne peuvent encore nuire à l'Eglise ou aux âmes, elles sont frappées des anathèmes du Vicaire de Jésus-Christ.

Et le Prisonnier du Vatican sait à quelle puissance il s'attaque. Victime de ceux contre lesquels il fulmine sans la moindre hésitation, il sait qu'ils peuvent tout oser contre lui. Comme l'apôtre saint Paul il dit : " Je m'attends à des chaines et à des affiictions ; mais je ne crains rien de tout cela et je n'estime pas ma vie plus précieuse que moi-même *et que le salut des peuples*, pourvu que j'achève ma course et *que j'accomplisse* le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : *Vincula et tribulationes Jérosolymis me manent, nihil horum vereor nec facio animam meam pretiosiorem quam me, dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi quod aecepi à Domino Jesu* (Act. XX, 23, 24).

Léon XIII ne manque pas de courage. Son Pontificat est déjà bien rempli, et l'Encyclique *Humanum genus* en est un des actes les plus graves : son importance majeure ne saurait échapper à ceux qui veulent réfléchir.

En vain maintenant la franc-maçonnerie cherchera à se couvrir de voiles, en vain elle tentera de s'envelopper d'hypocrisie. Personne n'ignore plus ce quelle est, ce qu'elle veut, ce à quoi elle travaille , son procès est instruit au yeux du monde entier; ses desseins occultes sont rendus manifestes ; son organisation antisociale et ses doctrines antireligieuses sont jugées et anathématisées ; son but et ses procédés sont connus ; son système de duperie universelle est dévoilé à tout jamais.

Nous devons une éternelle reconnaissance au Saint Père pour nous avoir fait connaître le mal dont souffrent les sociétés modernes sous l'influence croissante de la secte maçonnique. Ceux-là seuls qui le voudront se laisseront duper à l'avenir.

La semence de la vérité a été lancée à tous les vents ; elle fécondera la terre, car les enseignements du Souverain Pontife ne sauraient demeurer inefficace stériles.

Léon XIII a fait plus que fulminer contre la franc-maçonnerie ; il a entrepris contre la secte une véritable organisation de combat ; il a tracé aux catholiques leur strict devoir, leur montrant le terrain pratique de la lutte pour la défense de l'Eglise et de la société.

Les évêques prennent place tour à tour sur le champ de bataille avec une fidélité remarquable et un empressement qui ne manquera pas d'édifier les fidèles commis à leur garde. La milice sacrée reçoit les ordres de ses chefs avec respect et se met en devoir de les exécuter en combattant le bon combat.

Il en doit être ainsi, car ce n'est pas assez d'écouter avec déférence la parole pontificale ou de la répéter seulement, il faut que chacun selon ses forces, coopère à l'action commune ordonné par le Souverain Pontife. Il ne suffit pas de se mettre personnellement à l'abri des censures portées contre les francs-maçons. Il est urgent que tous prennent part à la croisade chrétienne prêchée par Léon XIII. Tous doivent y participer, en tous pays : Dieu le veut ! Dieu le veut ! Les laïques fidèles doivent leur part toute spéciale dans les infaillibles enseignements du successeur de Saint-Pierre ; ils doivent s'en approprier l'esprit et mettre courageusement en pratique les conseils et les remèdes qu'il offre à tous les vrais serviteur du divin Maître.

Le Pape a dit : " Que les gens de bien s'unissent eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts." Evidemment il veut qu'ils agissent au grand jour. Leur action voudra se porter sur tous les points qu'attaquent les ennemis du christianisme.

Le Pape fait appel au dévouement intelligent de tous ceux qui mènent une vie catholique, plus partieulièrement ceux qui ont de l'instruction ou qui, jouissant d'influence,peuvent davantage pour la religion et la patrie.

Le péril est bien grand, Nos Très Chers Frères, et, nous n'en pouvons douter, le mal bien subtil puisque l'on trouve encore des honnêtes gens même parmi les enfants de l'Eglise, qui hésitent à le reconnaître.

Faut-il obéir au Pasteur suprême ? Indubitablement oui. Dans le cas de l'Encyclique *Humanum Genus*, y a-t-il un devoir particulier qui incombe aux catholiques ? Assurément oui, et une obligation plus spéciale est imposée à la classe dirigeante. Nul cependant n'est dispensé du devoir et rien ne devrait revêtir ou retarder son accomplissement.

A nous, chrétiens, d'unir nos forces à celles de notre chef, à nous de faire si bien que l'affiliation aux loges ne puisse être une source de profits, une force dans les affaires ; à nous de travailler à rendre cette affiliation contraire à tous les intérêts. Le cri d'alarme a retenti bien haut : répondons par notre cri de ralliement. Combattons comme de vaillants soldats chrétiens ; s'il y a lieu, quittons les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière : *Abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis* (Rom. XIII, 12) ; prions jusqu'à ce que les ennemis de l'Eglise soient ou cenvertis ou réduits à l'impuissance de nuire.

A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Dans toutes les églises et chapelles paroissiales, dans les chapolles des communautés religieuses, du collège et des pensionnats, une neuvaine de prières sera faite dans les intentions du Souverain Pontife.

2o Cette neuvaine consistera dans le chant des Litanies de la sainte-Vierge et de l'invocation trois fois répétée : *Maria auxilium christianoum ora pro nobis*, au salut du Saint-Sacrement pendant neuf dimanches consécutifs.

3o Pour exciter la ferveur des fidèles, les prêtres leur rappelleront, chaque dimanche avant le salut, les intentions de la neuvaine.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône des églises et chapelles paroissiales, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa sous notre seing, le sceau du diocèse et le contreseing de Notre Secrétaire, le huit septembre, mil huit cent quatre-vingt-quatre, fête de la Nativité de la B. V. Marie.

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Par mandement,

J. SLOANE, Ptre,
Secrétaire

Bibliographie

L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE, choix de *Discours de réception, de Réponses, d'Eloges académiques*, etc. 1 vol. in-8o de 400 pages, filets rouges.—Prix : 4 fr.—Société de St-Augustin, Bruges.

" Un jour, raconte Voltaire, un bel esprit de l'Angleterre me demanda les mémoires de l'Académie française.—Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je, mais elle a fait imprimer soixante ou quatre-vingts volumes de compliments.—Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce style, quoi qu'il entendit fort bien tous nos bons auteurs.—Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire, ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme et Louis XIV un plus que grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien être aussi une espèce de grand homme, et que pour lui, directeur, il n'en quitte point sa part...

" Au lieu que c'est une loi dans l'Académie française de faire imprimer tous ces discours par lesquels seuls elle est connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas. "

Malgré cette observation, la Société de Saint-Augustin, fait comme l'Académie, elle édite un volume de ces discours, les meilleurs et les plus intéressants. Le choix est fait de telle façon que l'Anglais de Voltaire ne se fût pas arrêté aux deux premiers compliments, s'il avait eu ce recueil entre les mains.

Il y ajoute un autre élément de succès : nous voulons parler des appréciations littéraires et des renseignements anecdotiques qui accompagnent les quarante discours reproduits dans ce volume ; on ne pouvait trouver jugements plus sûrs en moins de mots. Enfin, le volume qui s'ouvre par une courte histoire de l'Académie, se termine par le tableau de tous les Académiciens par fauteuils : c'est donc, à proprement parler, une monographie du plus illustre corps littéraire dont s'enorgueillit la France.

Le *Commercial Bulletin* de New-York, dit qu'aux Etats-Unis et au Canada, il y a eu 185 incendies pendant le mois d'août. Chaque incendie causant en moyenne une perte de $10,000, les pertes totales sont donc de $8,500,000. On peut ajouter à ce montant $2,000,000 pour les incendies non officiellement estimés.

D'après cette proportion, les pertes causées par les incendies pendant les huit premiers mois de l'année sont de $74,000,000, soit $111,000,000 pour toute l'année.

Le préfet de la Seine a publié le rapport du dernier recensement par lequel il appert que Paris a 2,239,928 habitants.

En 1878, le total était de 1,988,806. L'accroissement de la population depuis ce temps se chiffre donc par 251,122 depuis 1878.

Il y a 68,126 maisons inhabitées ; 2,075,800 habitants sont d'origine française. Les 91,872 habitants d'origine étrangère se divisent comme suit : belges, 31,900 ; allemands, 31,190 ; italiens, 21,547 ; suisses, 20,810 ; anglais, 10,789 ; américains, 5,987 ; chinois, 65,

Ils s'excitent

—

L'*Electeur* est d'humeur méchante. Il nous met au ban de la presse, sans cérémonies. Il nous suspecte de ne pas être un gentilhomme ; il nous parle des rentes que nous réserve l'avenir (plût au ciel qu'il fût prophète) ; il nous traite de *gendre* ; il nous accuse de nous servir de *gros mots* et de *sottes injures* ; bref il nous exécute sans merci. Lecture faire du premier-Québec de l'*Electeur*, nous devrions être aux trois quarts défunt. Et cependant nous sommes bien vivant.

Franchement, admettant d'avance tous nos défauts, qui sont nombreux, nous ne croyons pas être aussi misérable que l'*Electeur* veut le faire croire. Nous n'avons pas souvenance d'avoir jamais employé de gros mots ni de sottes injures. Nous ne croyons pas être tout à fait dépourvu de courtoisie ; et il nous semble que nous n'avons jamais fait intrusion dans les domaines interdits aux journalistes respectables. Toutefois si l'*Electeur* veut absolument maintenir l'arrêt qu'il a porté contre nous, nous en appelons au public qui nous lit et nous passons. Un arrêt porté par l'*Electeur* n'a rien qui doive inquiéter : les jugements empruntant surtout leur valeur à la compétence et à la dignité du tribunal qui les rend.

Voilà pour les personnalités. Arrivons maintenant au fait. L'*Electeur* nous accuse d'être entré dans le domaine de la vie privée, en déclarant que les gens de l'*Electeur* après avoir traité M. Sénécal de *voleur* et de *pillard*, ont eu avec lui des relations amicales. Nous n'envisageons pas les choses au même point de vue. Certes, personne plus que nous ne respecte la vie privée, et même la personne de nos adversaires. Nous croyons en avoir donné des preuves depuis que nous sommes entré dans le journalisme. Mais d'un autre côté nous ne pouvons laisser passer certaines palinodies sans les noter au passage. L'*Electeur*, pendant des mois et des mois, a stigmatisé les députés et les journalistes qu'il appelait *sénécaleux*.

Il les a représentés sous l'influence de M. Sénécal. Ses patrons et collaborateurs, messieurs Langelier, n'ont jamais perdu une occasion de vilipender l'ex-surintendant du chemin de fer du Nord, ils l'ont dénoncé à l'opinion publique dans les termes les plus sévères et les plus injurieux, ils l'ont accusé de *voler* la province, et après tout cela ils se sont rapprochés de lui et ont eu avec lui des relations que tout le monde connaît à Québec. Nous disons que c'est un manque de dignité. Et si l'*Electeur* n'est pas content, il peut nous lancer tant qu'il lui plaira ses foudres inoffensives.

Sans doute, nous ne prétendons pas que les divisions politiques doivent interrompre toutes relations sociales entre gens de camps différents. Mais pour que ces relations puissent continuer, il faut que les luttes du parlement, de la presse ou des hustings ne dépassent pas certaines limites. Du moment que vous avez attaqué l'honneur d'un homme, ayez la convenance de vous tenir à l'écart de cet homme, si vous ne voulez pas que le public vous accuse de ne pas croire ce que vous dites ou de pactiser avec la fraude, d'être un calomniateur ou un homme de morale facile.

Maintenant, que M. Langelier comme maire ait eu affaire officiellement à M. Sénécal pour le million ou pour autre chose, nous n'avons rien à redire. Ce que nous trouvons blâmable c'est d'avoir des relations personnelles amicales avec un homme qu'on a traité de *voleur* et de *pillard*, qu'on a accusé de s'enrichir aux dépens de la province. Nous avons constaté ce fait, et nous en avions le droit en face de gens qui sont toujours prêts à jeter à la figure de quelques uns de leurs adversaires le titre de *sénécaleux*.

Ah ! si la coalition avait eu lieu, on en aurait vu de belles. Les chefs libéraux et les journalistes libéraux auraient tous *avalé* M. Sénécal et fait disparaître de leur vocalaire le terme de *sénécaleux*. Cela n'a tenu qu'à un cheveu.

Avant de terminer, nous tenons à rectifier une inexactitude de M. Pacaud. " M. Chapais, dit-il, accuse M. Pacaud d'avoir fréquenté la demeure de M. Sénécal : le crime n'est pas bien grand. Toutefois, M. Pacaud nie la chose et met le *Courrier* en demeure d'établir son assertion. Tout gentilhomme aurait rendu justice à un confrère ; M. Chapais, lui se croit dispensé de ce procédé honorable. "

Nous en demandons bien pardon à M. Pacaud. Il ne nous a pas fait l'honneur de nous lire. Nous avons écrit les lignes suivantes. " Le rédacteur de l'*Electeur* repousse avec indignation l'imputation d'avoir franchi le seuil du grand joueur. *Jamais* s'écrie-t-il, avec l'accent de l'innocence calomniée. *Soit, nous donnons acte au rédacteur de l'Electeur de sa dénégation.* ''

Voilà ce que M. Pacaud appelle : '' se croire dispensé d'un procédé honorable.''

Affaires universitaires

—

Depuis quelques jours, les journaux se sont beaucoup occupés des nouvelles venues de Rome, au sujet de la question universitaire. Il est difficile de donner dès à présent la note juste, puisque le texte même de la décision annoncée n'est pas encore connu. Il eut donc été préférable d'attendre afin d'avoir des informations plus précises et de ne point égarer l'esprit des lecteurs.

Malheureusement, comme on pourrait le prévoir, des journaux, toujours les mêmes, se sont empressés de pousser des clameurs insolentes, de lancer des anathèmes, de porter des accusations, de faire du persifflage, de dénaturer les faits. Hélas ! c'est ainsi depuis trois ou quatre ans ? Chaque fois qu'il arrive de Rome des paroles de paix, une certaine école embouche la trompette et pousse un cri de guerre. Et l'on s'étonne ensuite qu'il y ait parmi nous des divisions, de l'amertume, de l'aigreur !

Avec ce que nous savons, voici ce qui nous semble la vraie situation. Les décrets de 1883, quoi qu'on en dise, n'étaient pas en cause. La seule question qui fût soumise à Rome était l'appel interjeté par l'Ecole Victoria de l'interprétation du décret concernant la succursale. L'Ecole demandait qu'on la laissât vivre, et qu'on la mît à l'abri des censures ecclésiastiques. On lui accorde sa demande. Elle peut continuer à donner ses cours, à fréquenter ses hôpitaux et ses dispensaires ; et les parents catholiques ont la liberté de lui confier l'instruction de leurs enfants. Voilà ce que Rome accorde à Victoria, tout en regrettant que l'Ecole ne soit pas affiliée à une institution catholique.

Certes, on doit regretter que cette affiliation, qui a existé, croyons-nous, durant quelques mois, n'ait pas duré. Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de la rupture, ni à rechercher à qui en revient la responsabilité. Mais une chose certaine c'est que, la succursale une fois établie à Montréal, l'affiliation de l'Ecole dans des conditions acceptables et équitables pour toutes les parties, était le plus sûr moyen d'éviter les conflits dont nous avons été les témoins attristés.

Quoiqu'il en soit, nous accepterons avec respect et allégresse la décision du Saint-Siège ou de son représentant. Et nous avons l'espoir que l'Ecole Victoria la recevra avec reconnaissance.

Maintenant, quant à ce qui concerne plus spécialement l'Université-Laval, voici ce qu'on annonce. Nous donnons à nos lecteurs ces informations telles qu'on nous les a communiquées. On sait que les catholiques de cette province recommandent constamment un grand nombre *d'intentions de messes*. Nos prêtres ne suffisant pas à dire ces messes, on s'adresse à des prêtres d'Europe, surtout d'Italie, pour suppléer à ceux du Canada, et on leur envoie l'honoraire attaché à chaque messe. Cet honoraire est ici de vingt-cinq centins. Mais en Italie, paraît-il, il est beaucoup moins élevé. La Propagande aurait autorisé les autorités ecclésiastiques de Québec à retenir quatre centins sur chaque *intention de messe* envoyée à l'étranger, et à verser cette somme dans la caisse de l'Université-Laval, ce qui serait suffisant pour permettre à celle-ci de continuer son œuvre.

Voilà, en résumé, les nouvelles qui sont dernièrement arrivées de Rome, et qui seront probablement annoncées d'une manière officielle, d'ici à quelques jours.

Un poète français vient de publier un volume de vers intitulé : *Emaux bressans*. On y trouve ce *paysage :*

Ce n'est qu'une mer de feuillage,
Où timide, à peine surnage
Un tout petit clocher pointu.

Au premier plan, toujours tranquille,
La Saône reluit au matin.
Par instants de l'herbe immobile
Un bœuf se détache et profile
Ses cornes sur le ciel lointain.

Vis-à-vis, gardant ses ouailles,
Le nez penché sur un tricot,
Tandis qu'au loin chantent les cailles,
Une vieille compte ses mailles,
Rouge comme un coquelicot.

Et moi, distrait à ma fenêtre,
Je regarde et n'ose parler,
A quoi je pense ? A rien peut-être.
Je regarde les vaches paître
Et la rivière s'écouler.

Les vers sont joliment tournés et le tableau très réussi.

LISTE

des Changements Ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec en 1884.

CURÉS

Le rév. M. Adolphe Legaré, de la cure de Ste-Croix à celle de Beauport.

Le rév. M. Honoré Desruisseaux, de la cure S. Evariste à celle de S. Bernard.

Le rév. M. Edouard Demers, de la cure de de N. D. du Mont-Carmel à celle de S. Philippe de Néri.

Le rév. Ls George Fournier du Collège de Ste-Anne à la cure de S. Lambert.

Le rév. M. Magloire Moreau, ancien curé de S. Modeste, à la cure de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le rév. M. George Côté de la cure de S. Lambert à celle de Ste-Croix.

Le rév. M. Narcisse Proulx du vicariat de S. Frédéric à la cure de S. Evariste.

VICAIRES

Le rév. M. J.-D. Ballantyne, du vicariat de S. Roch des Aulnaies à celui de Ste-Croix.

Le Rév. M. J. B. Gosselin, missionnaire à la Grosse Isle, au vicariat de S. Frédéric.

Le rév. M. G. McCrea, de la Mission de la Rivière St-Jean, Côte Nord, au vicariat de S. Callixte de Somerset.

Le rév. M. A. Pâquet du vicariat du Cap S. Ignace à celui de S. Thomas.

Le rév. M. D. Pampalon, au vicariat de S. Joseph de Lévis.

Le rév. M. B. Dionne, du vicariat de Ste-Marie à celui de S. Sébastien d'Aylmer.

Le rév. M. F. Boutin, du vicariat de S. Ambroise à celui de S. Roch des Aulnets.

Le rév. M. Od. Marois, du vicariat de l'Ancienne Lorette à celui de S. Romuald,

Le rév. M. L. P. Deschênes du vicariat de Beauport de la desserte de Berthier.

Le rév. M. A. Gouin, du vicariat de S. Paul de Montminy à celui de Ste-Marie de Beauce.

Le rév. M. A. Rousseau, du vicariat de Ste-Croix à celui de Beauport.

Le rév. M. P. H. Labrecque, du vicariat de la Rivière-Ouelle à celui de l'Ancienne Lorette.

Le rév. M. A. Fortin, du Séminaire de Québec au vicariat de S. Ambroise.

Le rév. M. Jos.-A. Feuiltault, au vicariat de S. Michel.

Le rév. M. F. X. Laplante, au vicariat de S. Joseph de Lévis.

Le rév. M. J. T. Turcotte, au vicariat de Portneuf.

Le rév. M. A. Dionne, au vicariat du Cap S. Ignace.

Le rév. M. J. P. Ouellet, au vicariat de Ste-Hénédine.

Le rév. Chs. Gagné, au vicariat de Deschambault.

Le rév. M. L.-A. Lévêque, au vicariat de S. François de Beauce.

Le rév. M. Philogone Lemay, au vicariat de Lotbinière.

Le rév. M. E. Verret, au vicariat de Beauport.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Les révérends MM. A. Genest, H. Lessard, P.-S. O'Ryan, G. Brousseau et H. Bernier.

AU COLLÈGE DE STE-ANNE

Les rév. MM. J. DeBlois et Jos. Richard.

AU COLLÈGE DE LÉVIS

Le rév. M. Clément Leclerc.

AU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE.

Le rév. M. Théophile Trudel.

A LA PRÉFECTURE DU GOLFE S. LAURENT

Le rév. M. L. A. Langlois, vicaire à S. Calixte de Somerset, devient Vice-Préfet.

Le rév. M. A. Lafrance, vicaire à S. François de Beauce, devient Missionnaire à la Rivière S. Jean.

Le rév. M. J.-F. Durochers, vicaire à S. Joseph de Lévis entre au noviciat de Congrégation de S. Viateur, à Jolliette.

Les rév. MM. J. Bourassa, curé de S. Bernard, G. Tremblay, curé de Beauport et L. Sanfaçon, curé de S. Philippe de Néri, se retirent du ministère par défaut de santé.

Nous apprenons avec regret la mort de M. l'abbé Mailley, curé de Berthier. M. Mailley est décédé à Paris. Il était parti pour l'Europe le printemps dernier.

La Guerre

SECONDE BATAILLE

L'amiral Courbet a recommencé les hostilités et vient de livrer une seconde bataille à la flotte chinoise sur la rivière Min. Deux mille hommes de troupes françaises sont débarqués hier à la Passe de Kimpaï, en bas de Fou-Tchéou, et ont attaqué les Chinois. Ceux-ci ont été battus, et leurs pertes sont très élevées.

Le combat a été des plus acharnés. La flotte française était écrasée par le nombre, mais le feu des navires de guerre français fut si bien dirigé et eut un tel effet que les Chinois se virent forcés d'abandonner leur position et de se retirer en désordre en remontant la rivière ; lorsqu'ils virent arriver l'armée de terre, ils perdirent complètement courage.

On pense que les Français chasseront les Chinois le long de la rivière Min depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'à l'arsenal, afin d'éviter à l'avenir toute méprise semblable à celle qui causa la mort du lieutenant Hubbard, de la frégate *Zéphyr*.

L'escadre de Courbet croise actuellement près de l'île Chusan, située dans la mer Bleue. On prête à l'amiral l'intention d'établir ses quartiers-généraux sur cette île pendant ses opérations sur le Yang-Tsé-Kiang ou fleuve Bleu. Cette île est d'une grande importance stratégique, mais le climat est insalubre ; la malaria y cause des fièvres des plus malignes.

Les Chinois ont discontinué d'approvisionner la frégate anglaise *Merlin*.

Le parti de la guerre vient de nommer un officier pour agir conjointement avec Li - Hung - Chang, vice-roi de Petchili. Il plane sur celui-ci de graves soupçons. Li-Hung Chang partagera l'autorité avec un collègue hostile. On croit que cette décision amènera la chute du grand chef du parti de la paix.

19 septembre 1884.

La nouvelle d'une bataille près des forts Kimpaï a été grandement exagérée, dit une dépêche de Londres. Comme cette dépêche vient de l'Angleterre, qui n'aime pas la France et se montre toujours disposée à atténuer les succès que cette dernière remporte contre la Chine, nous devons ajouter autant de foi aux rapports qui nous sont envoyés de Paris qu'à ceux de Londres. Il paraîtrait que le but des Français en débarquant à Kimpaï était de rouvrir des communications télégraphiques.

La frégate française *Atalante* a abordé hier une jonque marchande de Hong-Kong et a jeté par dessus bord son canon, ses carabines et ses munitions. Les marchands sont très irrités. On ne peut plus faire le commerce qu'au moyen de jonques, et les marins ne veulent pas s'aventurer hors des ports sans que les jonques soient armées d'un canon dans la crainte de rencontrer des pirates.

Le malaise produit par l'indécision de la France va toujours en augmentant.

Une dépêche de Paris adressée au *Telegram* de New-York dit que l'on parle de la démission de plusieurs ministres. Waldeck-Rousseau Hérisson l'amiral Peyron et le général Campenon ne sont pas favorables à la politique de M. Ferry touchant la Chine.

Le *Matin* annonce que la Chine reprendra prochainement les négociations, mais M. Ferry se montre sourd aux offres de la Chine.

Le vicomte de Semalle, premier secrétaire de l'ambassade française à Pékin, doit faire un rapport sur la situation de la Chine. L'amiral Courbet insiste sur une déclaration de guerre officielle de la part de la France.

Sir Edouard Hornby, nommé président du tribunal consulaire suprême en Chine et au Japon, vient de publier un article qui changera peut-être l'état des esprit en Angleterre et ramenera l'opinion publique, faussée par les journaux, à une plus juste appréciation de la conduite de la France à l'égard de la Chine.

D'après sir Edouard, la Chine est hors d'état de résister à la France.

Si les Français sont sages, dit-il, ils ne chercheront pas à livrer des batailles rangées, et ils ne se laisseront pas entraîner à faire des campagnes de guérillas dans l'intérieur, mais ils garderont possession de positions telles que l'île de Formose, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter les opérations du commerce étranger, et se contenteront de faire passer dans leurs poches les droits qui se payent dans les ports ouverts, et les taxes qui pèsent sur les habitants des villes maritimes. Mais cela même, ils le feront avec autant d'égards que possible pour les intérêts des étrangers et même des Chinois commerçants ou producteurs.

Les Français devront se rappeler que la nation chinoise ne possède aucun moyen de peser sur le souverain ou sur le gouvernement pour l'amener à conclure la paix; molester les habitants serait donc aussi cruel qu'insensé.

Quant à interrompre le commerce ou à se constituer administrateurs militaires dans les établissements étrangers, ce serait le moyen d'irriter des hommes qui ont de l'influence et qui sont tout prêts à voir la guerre avec résignation, pour ne pas dire avec satisfaction, non seulement à cause des avantages qu'ils sont sûrs d'en tirer à la fin, mais parce qu'une longue guerre—et celle-ci pourrait bien n'être pas courte—a pour effet, tout en nuisant à certaines branches de commerce, d'en développer d'autres ; or, les commerçants ne se soucient guère d'où leur vient le profit pourvu qu'il vienne.

Il y a plus, les Chinois eux-mêmes si on ne les gêne et ne les vexe pas continueront de produire, d'acheter et de vendre, sans s'inquiéter le moins du monde de savoir qui est leur ennemi et ce qu'il fait, aussi longtemps qu'ils pourront vaquer à leurs affaires. Le commerce a subi toute une révolution en Chine, les grandes maisons étrangers n'existent plus que de nom ; leur place a été prise par une légion de petits négociants pour qui toute affaire est bonne. Si les Français sont prudents et ne montrent point d'arrogance, ils n'auront rien à craindre pour l'indemnité qu'ils réclament, car, s'il n'est pas probable qu'ils puissent tirer du gouvernement chinois une très grosse somme en argent comptant, la cession à la France d'une île telle que Formose, par exemple, outre que ce serait un immense avantage pour ses habitants et pour le commerce du monde, ferait plus que largement payer les frais de la guerre.

Prendre et garder l'île de Formose, continue l'écrivain, serait un coup de politique digne de la France. Je ne crois pas qu'il y ait une seule puissance en Europe qui ne s'en réjouît secrètement. Aujourd'hui les immenses richesses minérales de cette île sont presque intactes;ses terres fertiles sont sans culture, sa population négligée et gouvernée avec cruauté. Formose est située sur la grande route du commerce étranger, au milieu des mers dangeuses, et si un navire échoue sur ses côtes ou se réfugie dans l'un de ses ports, les équipages sont sûrs d'être massacrés ou envoyés dans les mines. On suppose qu'il y a actuellement des centaines d'Européens ainsi retenus en captivité.

Le gouvernement chinois allègue qu'il ne peut empêcher les aborigènes de faire ce qu'il leur plaît, mais la vérité est qu'il ne se donne pas la moindre peine pour l'essayer. Je n'hésite pas à déclarer que ce serait un grand bonheur qu'une puissance civilisée quelconque en prît possession ; l'Allemagne a plus d'une fois jeté des regards de convoitise de ce côté, et si la France voulait ou savait considérer son véritable intérêt, elle mettrait plus de prix à la possession de cette seule île qu'à la possession de toute la Cochinchine.

22 septembre 1884.

La flotte de l'amiral Courbet est toujours à l'ancre dans la rivière Min.

Les missions catholiques à Paris ont reçu des dépêches de Hong-Kong leur annonçant que les Chinois ont détruit les chapelles catholiques dans la province de Canton, et que six mille chrétiens de cette province sont sans abri.

L'amiral Courbet se trouve dans une position tellement embarrassante au sujet des droits des puissances neutres qu'il a télégraphié au ministre de la marine pour lui demander quelle ligne de conduite il doit suivre dans les circonstances actuelles.

23 septembre 1884.

Une dépêche de Shanghaï annonce que les affaires sont entrées dans une nouvelle phase aigüe. Les Chinois ont donné ordre de bloquer la rivière Woo-Sung, tout en laissant un passage pour les navires des puissances neutres. Ils agissent ainsi parce qu'ils n'ont pas foi dans les promesses de la France.

Il règne une grande panique à Shanghaï. Les marchands des puissances neutres ont demandé aux commandants des forces navales de ces puissances de prendre des mesures immédiates.

Le consul anglais a conseillé aux Chinois de demander du secours à l'étranger et de laisser le commerce libre.

Les consuls russes ont reçu ordre de protéger les Français partout où les consuls français sont obligés de partir.

La flotte russe comprend une frégate, trois croiseurs, deux corvettes et six canonnières. On attend trois nouveaux cuirassés.

Cette force considérable, vu le peu d'intérêts que la Russie à défendre en Chine, est considérée comme très significative.

Le mécontentement augmente tous les jours, et dans le cas d'une guerre, les chrétiens seront les premiers à souffrir et ensuite les étrangers en général.

La crainte de la mort

L'impiété s'affiche avait autant plus de hardiesse que le danger est plus éloigné. On en voit des preuves tous les jours. Mais si la mort, l'affreuse mort se montre sous le manteau d'une épidémie quelconque, aussitôt on change de sentiments ; les fanfaronnades disparaissent; plus de libres-penseurs, on croit, on a la foi. La crainte de la mort inspire des réflexions salutaires et entr'ouvre même la porte d'une éternité de tourments pour les impies, qui n'y croyaient pas au moins en parole.

Le choléra qui fait de ravages en Italie, a réveillé la foi chez certains personnages officiels et dans leurs organes. Lorsque l'ennemi était loin, on se montrait arrogant ; maintenant qu'il est à la porte, on abaisse pavillon et l'on implore le secours du Ciel. On est redevenu croyant.

Le syndic de Rome, saluant le roi Humbert à la gare, au moment où Sa Majesté allait partir pour Naples, ui a dit : " Que toutes les bénédictions du Ciel descendent sur Votre Majesté. "

L'épidémie cholérique a commencé à produire de l'effet sur ce syndic.

De même, la plupart des journaux libres-penseurs, dans leur compte rendu du voyage du Roi à Naples, terminent en disant : " Que Dieu sauve le roi ! "

Le choléra a donc forcé la libre-pensée à reconnaître l'existence d'une providence divine et l'efficacité de la prière.

La *Libertà*, rendant compte de l'illumination qui a eu lieu dans les rues de Rome, à l'occasion de la fête de la Nativité de la T.-S. Vierge, fait observer que " cette fois, la manifestation religieuse a été accomplie même par plusieurs familles qui en avaient perdu l'usage. "

C'est bien le cas de dire que *la crainte est le commencement de la sagesse.*

Nous sommes heureux d'apprendre que le collège St-Anne marche toujours de progrès en progrès, et cette année surtout cette admirable institution est entrée dans une ère de prospérité consolante. On compte actuellement plus de 200 élèves, dont 130 pensionnaires. Le public soit apprécier les immenses services que cette maison rend au pays tout entier.

Ordinations

Samedi et Dimanche Mgr des Trois-Rivières a fait les ordinations suivantes dans la chapelle de son séminaire diocésain.

TONSURES.

MM. Ludger Gagnon, Denis Marchand, Oscar Genest, Louis Laflèche, Joseph Garceau, Joseph Ferron, Omer Ferron, Charles Beaudet, Ferdinand Allard, Léon Arcand, Alexandre Moreau, Joseph Dubois, Albert Desilets.

ORDRES-MINEURS.

Auguste Gouin, Adélard Milot, Ludger Gagnon, Thomas Caron, et Alexandre Dugré.

SOUS-DIACONAT

Edouard Baril, Onésime Triganne, Lucien Lavallée, Léon Lamothe, et Honoré Lacerte.

DIACONAT

Adélard Bellemare, Alfred Côté, Isidore Béland, Edouard Baril, Onésime Triganne, et Lucien Lavallée.

PRÉTRISE

Majorique Laperrière et Adélard Bellemare.

Accidents de chemin de fer

Suivant un rapport publié dernièrement et soumis au bureau du commerce en Angleterre, le nombre de personnes tuées sur les chemins de fer pendant l'année s'est élevé à 1,167 et celui des blesssés, à 4,187. Sur ce nombre on compte 125 passagers tués et 1,416 blessés, mais il n'y en a eu que 11 de tués et 662 de blessés par suite d'accidents ou de collisions entre deux trains, les autres mortalités et blessures, c'est-à-dire 114 passagers tués et et 754 blessés, sont dues à une variété d'autres causes, mais plus particulièrement au manque de précaution de la part des individus eux-mêmes.

La statistique mentionne 554 officiers ou employés des compagnies de chemins de fer ou des entrepreneurs qui ont été tués, et 2,460 qui ont été blessés.

Les compagnies ont fait connaître les noms de 63 personnes tuées et 3,936 blessées par suite d'accidents arrivés sur leurs propriétés.

On ne peut pas attribuer ces sinistres à des accidents de chemins de fer, puisqu'ils n'ont pas eu lieu sur des trains en mouvement.

Le nombre total des voyageurs a été de 683 718 137 pendant l'année 1883, sans compter les passagers qui ont des billets de saison ; nous constatons 28 879 842 voyageurs de plus que l'année précédente.

En tenant compte de ces chiffres, on voit que la proportion des morts et des blessés pendant l'année a été de un tué pour 5 470 000 voyageurs et de un blessé pour 482 851. En 1882, la proportion a été de un tué pour 5 156 207 et de un blessé pour 377 185 voyageurs. La proportion cependant des passagers, tués ou blessés en 1883 pour des causes qui n'étaient pas contrôlables, s'est élevée à un tué pour 62 156 194 voyageurs, et à un blessé pour 1 032 806.

Il y a dans le Maine seul 64,000 fermes.

En 1883 il y avait 112,412 milles de voie ferrée aux Etats-Unis.

Finances Britanniques

Un livre bleu récemment publié par le parlement Anglais donne une analyse de l'état du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1884.

Le revenu total a été de £75,486,-365, dont £71,736,523 proviennent de taxes, £2,897,427 des services sous le contrôle de la couronne, surtout les postes et la télégraphie, £473,415 des droits de la couronne et £380,000 des terres de la couronne.

Les dépenses totales ont été de £75,280,745 ainsi divisées : — dette publique, £28,344,729, dont £21,-603,195 pour les intérêts et £6,741,624 pour la diminution de la dette ; armée £16,064,594 ; marine £10,727,-781 ; allocation pour les Indes, (guerre des Afgans) £1,000,000 ; localisation des forces militaires, £40,000 ; Transvaal, £15,363 , divers du service civil £16,440,212 ; douanes £910,976 ; revenu de l'intérieur £1,-764,863.

Le surplus du revenu sur la dépense est de £205,620.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich, le 15 septembre.

L'ART AGRICOLE (*Suite.*)

Le drainage si utile qu'il soit, doit toutefois ne s'appliquer qu'après la certitude que l'opération aboutira aux résultats désirés. Il est des terrains qui quoique humides, peuvent s'assainir par de simples sillons aux rigoles dont les frais sont pour ainsi dire insignifiants ; dans ce cas il est superflu de pratiquer le drainage ainsi que nous le traitons. En agriculture il est toujours sage de ne dépenser qu'avec prudence et avec réserve.

Les terrains auxquels le drainage est appliqué avec l'utilité la plus évidente sont ceux qui reposent sur un sous-sol imperméable, et ceux dans lesquels domine l'argile. Les premiers sont précisément dans le cas du pot de fleur dont le fond ne serait pas percé. Les eaux qui y arrivent de la surface, et celles qui sourdent très-fréquemment dans cette sorte de terrains les maintiennent dans un état constant d'humidité très défavorable à la végétation.

Les engrais même abondants, ne peuvent donner qu'une médiocre fertilité. Il faut en effet pour que les engrais agissent utilement, qu'ils subissent dans le sol une fermentation telle que les racines y trouvent toutes les substances nécessaires à leur développement et cette fermentation ne peut se produire que sous l'influence de l'humidité, de la chaleur et surtout de l'air.

Une eau stagnante dans le sol donne lieu à une décomposition qui y fait naître des principes acides qui ne conviennent qu'à la nutrition de certaines plantes à tissus lâches et spongieux. Si le terrain est en prairie les joncs, les roseaux, les prêles, les mousses, etc viennent remplacer peu à peu les espèces utiles d'herbes et l'on n'obtient plus qu'un mauvais fourrage, souvent même nuisible aux bestiaux.

Dans les terrains cultivés les plantes souffrent de cette humidité constante qui pourrit leurs racines. La plus légère gelée forme sur les sillons une croûte de glace qui s'attache autour des jeunes plantes, les endommage, et souvent même les déracine entièrement.

L'eau qui imbibe le terrain n'ayant pas d'issue inférieure ne peut se dégager qu'à la surface, par l'effet de l'évaporation ; mais on sait que l'eau absorbe, pour passer à l'état de vapeur, une quantité considérable de calorique, et toute la chaleur de l'évaporation enlevée ainsi au sol est perdue pour la végétation.

Quant aux terres argileuses elles ont à la fois la propriété nuisible de ne pas laisser assez facilement pénétrer l'eau qui arrive à la surface et de la retirer trop facilement lorsqu'elles en sont imprégnées. Il résulte de là que, suivant la saison, elles péchent alternativement par un excès de sécheresse et par un excès d'humidité.

La dureté qu'elles acquièrent sous l'action prolongée des vents et du soleil arrête presque entièrement la végétation, car la grande cohésion du sol, outre qu'elle est un obstacle physique à ce que les racines s'y étendent, intercepte l'accès de l'air et de l'eau qui sont nécessaires pour qu'elles puissent se nourrir.

(*A suivre.*)

NOUVELLES

Les chaleurs constantes de l'été qui s'achève ont permis aux raisins de mûrir complètement avant la fin du mois, époque ordinaire des vendanges. Dans nos vignobles naissants on voit partout l'amateur de ce fruit s'arrêter aux jouissances particulières qu'offrent à la vue nos rigoureuses rangées de vignes chargées de raisins d'une grosseur et d'une beauté étonnantes. Partout où la gelée n'a pas sévi au 28 mai dernier, la récolte est abondante, sans cependant être extraordinaire. La maturité s'étant faite dans d'excellentes conditions, on peut espérer une bonne qualité pour les vins nouveaux du Comté d'Essex, qui auront prochaînement, et sûrement leur place sur nos marchés du pays. Les vins blancs préparés pour le service de l'autel sont l'objet de demandes auxquelles nos producteurs n'ont encore pu répondre entièrement faute de vignobles suffisants. Il y a là pour le Comté une ressource assurée et pour le clergé une occasion d'être plus à même de contrôler la pureté des vins pour la messe.

Il est réellement à regretter que nos fermiers montrent tant de lenteur à se lancer dans la production du raisin dont l'écoulement se fait en Canada à un prix qui sera toujours grandement rémunérateur supposant même que l'on ne se soucie pas d'en faire du vin.

Nous avons vu des vignes donner de quatre à six tonnes de raisin par arpent, or comme la tonne peut se vendre à soixante piastres au moins jusqu'à présent il en résulte une production réelle de $240 à $360 par arpent. Nous admettrons bien difficilement qu'aucune opération agricole-commerciale au industrielle puisse donner une production semblable. Et toujours nous prétendrons que lorsque nos fermiers des bords de la rivière Détroit et des lacs voisins voudront se mettre sérieusement à la culture de la vigne nous aurons une vraie terre promise dans nos régions.

La vigne réussit admirablement sous notre climat dans tous les sols qui n'ont pas de l'eau en excès. Si quelques planteurs ont échoué dans des terres favorables, cela a tenu nécessairement au défaut de connaissance dans cette culture qui demande bien entendu une pratique spéciale et des soins particuliers, mais dont sont capables tous ceux qui le veulent bien. Parmi les erreurs funestes au succès de la vigne, nous nous permettrons de signaler encore celle de l'abus dans la taille trop prolongée, ou trop chargée, selon l'expression vulgaire. S'il y a en culture une poule aux œufs d'or c'est la vigne bien certainement, car partout où elle prospère règne une aisance inconnue dans les pays qui en sont privés. C'est le cas pour le propriétaire de ne pas tuer cette poule aux œufs d'or, dont la vie est particulièrement casuelle. Nous appelons l'attention des planteurs de vigne sur la question de la taille d'où dépend la vie ou la mort prématurée de toute plantation de ce genre.

Avec notre sol et notre climat si nous échappons aux fléaux destructeurs de la vigne nous vignables doivent passer à notre quatrième génération sans voir un seul de nos plants périr de vieillesse. On voit en certains pays de France ces souches de vignes de plusieurs centaines d'années qui se sont conservées fertiles sans jamais indiquer le moindre épuisement. Il faut sans doute que ces plants se soient trouvés dans un sol bien favorable, mais aussi ils ont été ménagés par une taille qui ne leur a jamais permis de donner une production au dessus de la vigueur de leur végétation.

***

Nous avons un sécheresse qui devient désespérante. Les terres ne peuvent plus être labourées convenablement de sorte que les semailles d'automne commencement dans des conditions loin d'être favorables.

HTE GIRARDOT.

La dette de New-York

M. William Ivins vient de publier quelques statistiques intéressantes sur la dette de la ville de New-York ; il nous donne en même temps une idée de la dette des différents états de l'Union américaine.

En 1880, la dette de New-York était de $101,591,455 ou plus qu'un dix-neuvième de la dette nationale, qui s'élevait à $1,942,172,295.

Le dernier recensement nous fait connaître la dette de toutes les municipalités des Etats-Unis comme suit : des villes, villages, etc, d'une population de plus de 7,500 âmes $593,344,418 ; des villes, villages, etc, d'une population moindre de 7,500 âmes, $55,817,126 formant un total de $649,161,544. Du premier coup d'œil, nous voyons que la dette de la ville de New-York seule compte pour un sixième de ce total.

Le recensement démontre que la dette des villes, ayant une population de plus de 7,500 âmes, est de $593,-344,418, comme nous venons de le dire, et que cette dette se répartit comme suit en 1880 :

Toutes les villes des Etats du Sud	$ 64,912,431
Toutes les villes des Etats de l'Ouest	111,484,430
Toutes les villes de la Nouvelle Angleterre	99,181,223
Toutes les villes du Centre	317,699,334
Toutes les villes des Territoires.	67,000

Il appert d'après ce tableau que la la dette de New-York, en 1880, était plus élevée que celle de toutes les villes d'une population de plus de 7,500 âmes dans tous les Etats du Sud ; que celle de toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre ; presque aussi considérable que celle de toutes villes des états de l'ouest, et environ un tiers de celle de toutes les villes des états du centre.

Les partis politiques se préparent activement aux prochaines luttes électorales. Republicains, Bonapartistes, Orléanistes, tous sont à l'œuvre et préparent leurs programmes.

M. Mackenzie en 1880

—

Sous ce titre, le *Mail* fait connaître les contradictions souvent répétées de l'ancien chef de l'opposition à Ottawa, l'honorable M. Mackenzie.

En 1873, dit notre confrère, Sir John Macdonald et ses collègues, s'appuyant sur des informations aussi certaines que celles de M. MacKenzie, déclarèrent qu'il y avait assez de terres fertiles dans le Nord-Ouest pour justifier l'établissement du chemin de fer du Pacifique sans augmenter sans cesse la taxe qui pèse sur le pays. Ils étaient suffisamment renseignés sur ce sujet et se croyaient en état de mettre de côté 100,000,000 d'acres de terrains pour les fins de cette voie ferrée.

En 1877, M. Mackenzie apprenait par MM. Schultz, Masson, Ryan et Smith, qu'il faisait erreur quant au caractère du pays, principalement au sud du lac Manitoba. M. Ryan, député de Marquette, dit alors : " Les terres situées au sud du lac Manitoba sont le véritable jardin du Nord-Ouest, " et tous les députés du Manitoba furent unanimes à demander la construction de cette voie.

En 1878, le gouvernement de M. Mackenzie trouva ces terres d'une valeur et d'une richesse suffisantes pour engager les compagnies de chemins de fer à construire des embranchements dans toutes les directions, en offrant simplement une certaine étendue de terre par mille. Si les terres étaient en partie arides, comme le disait M. Mackenzie en 1880, l'offre qu'on faisait alors n'était tout simplement qu'une tentative de faire construire des voies ferrées sous de faux prétextes.

En 1879, lorsque M. Mackenzie discuta la question du Pacifique, Sir John Macdonald lui donna l'information suivante : " Nous pouvons tous nous rappeler—ceux d'entre nous qui faisaient partie de l'ancien parlement, avant 1873-74—que l'opposition de cette époque prétendit qu'il n'y avait pas 100 000 000 d'acres de terre arable dans le Nord-Ouest. Elle disait qu'il était absurde de supposer que cette contrée valait quelque chose ou était propre à la culture ou à la colonisation. On trouve maintenant d'après des explorations, que nous avons payées ou que nous paierons, qu'il y a 180 000 000 à 200 000 000 d'acres de terres propres à la colonisation et qui peuvent être occupées par des hommes civilisées."

M. Mackenzie connaissait tout cela lorsqu'il fit, en 1880, un discours travaillé avec soin, mais complètement dénué de vérité. M. Mackenzie avait tous ces faits présents à la mémoire lorsqu'en 1880 il lut plusieurs extraits pour prouver " l'aridité de la moitié de cette contrée." Il eut honte ensuite de ses déclarations ou il fut si alarmé des conséquences de son discours qu'il fit retrancher ses extraits dans le rapport du *Hansard*.

La même année, le professeur Macoun et plusieurs autres personnes prouvèrent qu'une grande étendue des terres, que des individus sans expérience avaient considérées comme *arides*, étaient en réalité très riches. Et depuis cette époque, les preuves de la fertilité du sol n'ont cessé de s'accumuler.

Mais est-ce que M. Mackenzie ou aucun de ses amis a reconnu la valeur des preuves apportées ou la valeur des terres ? Pas du tout. L'opposition a continué sa politique de dénigrement et a fait tout en son pouvoir pour empêcher la vente des terres de la compagnie du Pacifique. Encore pendant la dernière session, malgré toutes les informations qu'il avait reçues, M. Blake a déclaré que la route suivie par le chemin de fer à l'ouest de Winnipeg passait à travers un pays qui ne valait rien.

M. MacKenzie est allé visiter le Nord-Ouest et a été forcé de voir ce qu'il avait refusé d'admettre malgré les meilleures preuves du monde. Il a dû admirer la fertilité du pays qu'il avait déprécié.

Son témoignage est de quelque valeur, en autant qu'il met un terme aux attaques anti-patriotiques de ses organes et de son parti. Son témoignage est encore de quelque valeur parce qu'il ferme la bouche à M. Mackenzie lui-même et qu'il *peut* forcer M. Blake, à la prochaine session, à rétracter ses déclarations extravagantes de l'hiver dernier...

Afin de déprécier son propre pays M. Mackenzie était obligé de fermer les yeux. Maintenant qu'il les a ouverts, il eût peut-être été préférable pour son parti que M. Mackenzie eût fermé la bouche. En présence de la population vigilante du Nord-Ouest, il n'a pas pu faire autrement que de dire la vérité. Et la vérité confond son parti.

La valeur des exportations du fromage a augmenté d'une manière étonnante depuis une dizaine d'années. D'un autre côté, nous constatons une diminution dans les exportations du beurre : Les chiffres suivants nous donnent une idée du commerce du beurre et du fromage pendant deux époques différentes :

Valeur des exportations au 30 juin 1873

	Livres	Valeur
Beurre.....	15 208 633	$2 803 979
Fromage...	19 483 211	2 280 412

Exportations au 30 juin 1883

	Livres	Valeur
Beurre	8 106 447	$1 705 817
Fromage...	58 041 387	6 451 870

Le Canada a prouvé, dans ces dernières années, qu'il pouvait fabriquer du fromage d'une qualité supérieure, et la demande a toujours été en augmentant.

Un grand journal français, *la République française*, jusqu'ici libre-échangiste, vient de se rallier à l'idée protectionniste.

On lit dans la *Minerve* :

" La rumeur s'accrédite que M. Thomas White, M. P., entrera prochainement dans le cabinet fédéral. M. White est assurément l'un des membres les plus marquants de la chambre et du parti conservateur. C'est un *debater* excessivement bien renseigné. Il sera une précieuse acquisition pour le gouvernement. "

Qui est le coupable ?

—

Nous avons dit l'autre jour que le *Globe* accusait les journaux conservateurs de ternir la réputation du chef de l'opposition de Québec. Nous avons établi, en même temps, que les libéraux avaient été les premiers à accuser leur chef de s'être vendu. Nous donnerons aujourd'hui de nouvelles preuves à l'appui de notre assertion. Comme il s'agit d'une accusation grave et compromettante pour un chef de parti, il est absolument nécessaire de mettre au jour les faits tels qu'ils se sont passés. Pour cela, nous jetterons un regard sur les journaux rouges de l'année 1883.

Au mois de janvier 1883, *La Patrie*, qui n'est certainement pas *un journal conservateur*, accusa M. Mercier de s'être vendu et d'avoir vendu son parti pendant la dernière élection de M. Chapleau à Terrebonne. M. Mercier repoussa avec énergie cette accusation en écrivant la lettre suivante :

" Mon cher Poirier,

" Je nie avoir eu connaissance de la transaction mentionnée dans la *Patrie* du 17 janvier au sujet des trois mille huit cent piastres que M. Chapleau aurait payées ou fait payer pour vous engager à retirer votre candidature en août dernier : et conséquemment j'affirme que vous n'avez jamais à ma connaissance reçu aucune part de ce montant. "

(Signé) : HONORÉ MERCIER.
Montréal, 21 janvier 1883. "

C'était un démenti formel de la part de M. Mercier, et cependant, malgré cette dénégation, l'accusation de la *Patrie* était fondée ; elle est prouvée par les lettres suivantes écrites par des hommes qu'on regarde avec raison comme des chefs du parti libéral dans cette province. Qu'on lise, la chose en vaut la peine :

" Montréal, 23 janvier 1883.

" J'ai eu connaissance des circonstances qui ont amené la résignation de M. Poirier comme candidat dans le comté de Terrebonne dans le mois d'août dernier. La chose s'est passée à mon bureau, rue St-Paul. Plusieurs personnes étaient présentes, et il fut décidé, contre mon gré, que pour la somme de $3,800 payés par les amis de M. Chapleau, M. Poirier retirerait sa candidature ; que sur cette somme $2,000 seraient donnés à M. X*** qui n'est pas actuellement en cause et dont je tairai le nom, à moins que je me vois forcé, dans l'intérêt de la vérité, de le dire. $300 devaient être payés à M. Mercier pour le faire rentrer dans certains déboursés et la balance de $1500 revenait à M. Poirier pour payer son avocat dans l'affaire du procès de la *Minerve* qui serait abandonné et pour faire disparaître les scrupules qu'il pourrait avoir à retirer sa candidature.

Je certifie sur l'honneur que tout cela a été décidé en ma présence et malgré moi. L'hon. M. Mercier était présent, recommandait la chose, et tout fut fait selon son désir.

Le secret ayant été violé par l'hon. M. Mercier *en affirmant le contraire*, je crois être parfaitement justifiable de raconter les choses telles qu'elles se sont passées *en ma présence et toujours malgré moi.*

(Signé) J. R. THIBAUDEAU,
Sénateur."

M. H. Beaugrand, directeur de la *Patrie*,
Monsieur,

Le 12 décembre dernier, j'ai reçu des amis de l'honorable M. Chapleau la somme de $3,880 en dépôt pour être payée à M. H. Mercier, quand certaines conditions auraient été remplies. Le 23 décembre, du consentement des parties intéressées, j'ai payé ce montant à M. Mercier Ce dernier m'a déclaré qu'une partie considérable du dépôt revenait à M. A. E. Poirier.

C. A. GEOFFRION."

Montréal, 23 janvier 1883.

Peut-on trouver une contradiction plus flagrante entre deux déclarations ? Les deux lettres que nous venons de citer, ne prouvent-elles pas que M. Mercier, le chef des libéraux, a dirigé la transaction qu'il a niée, en disant qu'il n'en avait pas eu connaissance ?

N'est-ce pas le parti libéral, représenté par ses chefs, qui accuse M. Mercier de s'être vendu et qui prouve son accusation par des preuves évidentes ? Ce ne sont donc pas les journaux conservateurs qui ruinent la réputation politique de M. Mercier Ce n'est donc pas nous qui l'avons précipité dans l'abîme. Mais continuons notre démonstration.

Où est allé l'argent mentionné dans la lettre de M. Mercier ? C'est encore *La Patrie* du 24 janvier 1883, organe libéral à Montréal, qui va nous l'apprendre :

" Il est connu publiquement que M. A. B. Globensky, avocat de M. Poirier, n'a reçu que $200, dont $100 des mains de M. Mercier.

Où sont allés les $1,300 qui restent ? MM. Mercier et Poirier nient les avoir reçues et l'hon. M. Thibaudeau et M. Geoffrion affirment la chose. "

Et la feuille rouge, après avoir parlé d'une manière à jeter du discrédit sur la conduite de M. Mercier, invite les parties intéressées à s'adresser aux tribunaux si ses affirmations sont injurieuses ou libelleuses. A-t-on répondu à ce défi ? Jamais, et jamais la *Patrie* n'a fait de rétractation ou d'apologie depuis ce jour. Au contraire, notre confrère a continué de frapper sur M. Mercier. Ainsi, le 30 janvier 1883, il disait :

" M. Mercier vend une élection et cherche ensuite à la reprendre par une contestation. Je pose un et je retiens deux "..... .....

" Il reste avéré que l'hon. M. Mercier qui commendait alors les forces libérales dans le district de Montréal s'est laissé approcher à un moment donné par l'hon. M. Chapleau, son adversaire politique et chef des conservateurs ; que M. Mercier pour une considération de $3,880 a fait retirer M. Poirier de la lutte et a laissé élire M. Chapleau sans opposition dans le comté de Terrebonne."

....

" M. Mercier a été le premier à donner l'exemple d'un compromis ou plutôt d'une transaction qui restera comme une tache sur sa réputation d'homme public..... .....

" M. Mercier déclare de plus que c'est lui qui a adopté les mesures nécessaires pour faire invalider l'élection de M. Chapleau.....

C'est là une morale aussi facile que nouvelle. "....

C'est bien clair, n'est-ce pas ? C'est *une transaction qui restera comme une tache sur sa réputation d'homme public.* M. Mercier, *pour une considération de* $3,880, a fait retirer M. Poirier de la lutte. La morale du chef de l'opposition est aussi *facile* que *nouvelle.* En voilà des accusations qui comptent pour quelque chose dans la vie d'un homme politique. Et ces accusations, par qui sont-elles portées ? Par un journal rouge, la *Patrie.* Notre confrère ne redoute nullement les foudres de M. Mercier, car il sait qu'il dit la vérité. Il va même jusqu'à l'inviter à porter plainte devant les tribunaux, si *ses affirmations sont injurieuses ou libelleuses.*

M. Mercier est donc *vilipendé* et *méprisé*, pour nous servir des expressions du *Globe*, par ses propres amis, par ses propres journaux ; et ce n'est pas sans cause.

CHRONIQUE

LE 20 SEPTEMBRE

Comme cette date remplit d'amères douleurs et de vifs chagrins le cœur du vrai catholique, du zouave pontifical en particulier ! Quel triste événement ce jour ne rappelle-t-il pas en effet à toutes les nations de la terre ! Le vrai roi de Rome, le souverain le plus légitime, Pie IX, cet illustre pontife qui a seul dépassé les années de Pierre, est dépouillé de ses états et emprisonné au Vatican.

Il y a quatorze ans aujourd'hui que Rome est tombée au pouvoir d'un roi ursurpateur, d'un roi soi-disant catholique. Il y a quatorze ans aujourd'hui que Victor-Emmanuel, de triste mémoire, changea son nom de *vainqueur-sauveur* en celui de *vainqueur-voleur*. (1) Il y a quatorze ans aujourd'hui que les révolutionnaires italiens souillèrent le sol de la Ville Sainte par des actes contraires à toutes les lois de l'honneur et du droit des gens. Il y a quatorze ans aujourd'hui enfin que l'Eglise, notre sainte mère, vit pour ainsi dire enchaînée dans la personne du Vicaire de Jésus-Christ.

Qu'il nous soit permis de relater les faits les plus remarquables de cette journée si tristement mémorable. Le Canada a eu l'honneur de prendre part à la défense héroïque de Rome le 20 septembre 1870; plusieurs de ses enfants luttèrent vaillamment en ce jour contre les hordes envahissantes, pour le maintien du pouvoir temporel de la Papauté. Nous raconterons au pas gymnastique, car il serait trop long de faire connaître dans un journal toutes les actions d'éclat de l'armée pontificale et toutes les infamies qui ont illustré l'invasion des troupes piémontaises.

Treize mille six cent quatre-vingt-quatre hommes de troupes pontificales sont disséminés au tour de Rome, près des murs.

Quatre-vingt-un mille quatre cent soixante-dix-huit Piémontais enveloppent la Ville Eternelle dans un cercle de feu.

Le général Cadorna avait placé les XIe et XIIe division et la réserve au nord-est de la ville, en face des portes Pia et Salara ; Ferrero se trouvait à l'est, près de la porte Majeure ; Angioletti devait attaquer le sud, vers la porte Latine, et Bixio était chargé de la partie qui fait face au Transtévère.

A cinq heures et dix minutes, le premier coup de canon est tiré par l'ennemi, et le boulet vient frapper le mur à droite de la porte Pia. C'est le signal du combat. Bientôt, la fusillade devient générale. Malgré le courage des assiégés, l'armée ennemie pratique une brêche dans le mur qui avoisine la porte Pia. Trois fois les Piémontais veulent pénétrer daus la ville par cette brêche, et trois fois ils sont repoussés à la pointe de la baïonnette par les zouaves pontificaux. Les Italiens sont moissonnés par la mort. Les Pontificaux n'éprouvent que des pertes insignifiantes. Les Piémontais deviennent furieux ; les zouaves redoublent d'ardeur et de bravoure.

Le général Kanzler envoie un rapport au Saint-Père. L'illustre Pie IX, pour éviter une plus grande effusion de sang, arbore le drapeau blanc à dix heures et dix minutes. L'armée pontificale aurait pu faire une plus longue résistance, mais elle obéit à son roi, au successeur de Pierre ; elle cesse le combat et se dirige vers la cité Léonine. Rome capitule et tombe au pouvoir du Piémont. La pièce est jouée ; la toile tombe. On s'était endormi Romain, et l'on se reveille Piémontais, c'est-à-dire sous la domination de la révolution, sous la puissance des partisans de Garibaldi, ce monstre à figure humaine, cet ennemi acharné de la Papauté.

Nos pertes, dans cette journée tout à fait glorieuse pour les soldats du Pape, s'élevèrent à seize tués et cinquante-huit blessées ; celles de l'ennemi dépassèrent mille, tués ou blessés. Un écrivain allemand a dit ; La perte de l'ennemi devant Rome, le 20, monte environ à deux mille hommes tués ou blessés. Je sais ce que je dis et pourquoi je le dis ; je sais aussi combien le Piémont a donné dans ses journaux des pertes mensongèrement petites ; mon calcul s'appuie sur le dire des soldats ennemis."

Jetons maintenant un regard en arrière, et voyons ce que fait notre Saint-Père pendant que les Italiens bombardent Rome.

[1] Victor-Emmanuel signifie *vainqueur, victor*, et *sauveur, emmanuel*

A sept heures et demie, Pie IX célèbre le saint sacrifice suivant sa coutume, il entend ensuite une seconde messe et reste en prières jusque vers neuf heures. L'illustre Pontife passe alors dans sa bibliothèque particulière, où étaient réunis les membres du corps diplomatique, au nombre de dix-sept. Pie IX dit quelques mots aux ambassadeurs, mais sa voix est entrecoupée par des sanglots. Voici quelques unes des paroles admirables qu'il prononça en cette circonstance :

" Le corps diplomatique s'est, une autre fois, réuni autour de moi dans une circonstance pareille, c'était au Quirinal...."

" J'ai écrit au roi ; je ne sais s'il a reçu ma lettre ; je l'avais envoyée cependant sous l'adresse de son ministre des affaires étrangères. Je pense qu'elle lui sera parvenue, mais je n'en sais rien."

" Bixio, le fameux Bixio, est là avec l'armée italienne. Aujourd'hui il est général. Bixio, du temps où il était républicain, avait formé le projet de jeter dans le Tibre, quand il entrerait dans Rome, le Pape et les cardinaux.... Il est là, à la porte San-Pancrazio ; ce côté-là est le plus exposé. Il y a des maisons qui souffriront, entre autres celle de Torlonia. Les souvenirs du Tasse courent beaucoup de risques avec les libérateurs de l'Italie ; mais ces gens-là s'inquiètent peu..."

" Hier, j'ai été à la maisonoù fut condamné Jésus-Christ : j'ai monté la Scala-Santa et c'était avec beaucoup de peine—et j'avais un soutien ; enfin j'y suis parvenu. C'est cet escalierqu'il a monté pour être condamné. En le montant, je me disais : peut-être demain, moi aussi, je serai condamné par les catholiques d'Italie, *filii matris meae pugnaverunt contra me.* Il me faut beaucoup de force, et Dieu me la donne ! *Deo gratias !*"

" Les élèves du séminaire américain m'ont demandé de prendre les armes, mais je les ai remerciés, et je leur ai dit de se joindre à ceux qui soignent les blessés."

" Voici maintenant que Rome est enveloppée et que l'on commence à manquer de beaucoup de choses..."

" Hier, en revenant de la Scala-Santa, j'ai vu tous les drapeaux que l'on a mis dans Rome pour se protéger. Il y en a des anglais, des américains, des allemands, même des turcs. Le prince Doria en a mis un anglais, je ne sais pourquoi."

"Quand je suis revenu de Gaëte, ajouta tristement le Souverain Pontife, j'ai vu aussi sur mon passage beaucoup de drapeaux qui avaient été mis en mon honneur. Aujourd'hui, c'est différent ; ce n'est pas pour moi qu'on les a mis."

" Ce n'est pas la fine fleur de la société qui accompagne les Italiens quand ils attaquent le Père des catholiques ; c'est une miniature de ce que faisaient les jeunes Romains qui se rendirent au camp des Césars quand il passa la Rubicon. Le Rubicon est passé... *Fiat voluntas tua in cœlo et in terra.*"

Après avoir fait arborer le drapeau de la paix; Sa Sainteté dit au corps diplomatique :

" Je viens de donner l'ordre de capituler. On ne pourrait plus se défendre sans répandre beaucoup de sang, ce que je ne veux pas. Je ne vous parle pas de moi ; ce n'est pas pour moi que je pleure, mais sur ces pauvres enfants qui sont venus me défendre comme leur Père. Vous vous occuperez chacun de ceux de votre pays. Il y en a de toutes les nations...Pensez aussi, je vous prie, aux Anglais et aux Canadiens, dont personne ne représente les intérêts ici..."

" Je vous les recommande, je vous les recommande tous, pour que vous les préserviez des mauvais traitements dont d'autres eurent tant à souffrir, il y a quelques années (en 1860)."

" J'ai délié mes soldats du serment de fidélité qu'ils ont fait, afin de leur laisser leur liberté."

Le Pontife-Roi congédia ensuite les membres du corps diplomatique ; ils pleurait comme un enfant.

Le lendemain, 21 septembre, le général Kanzler annonce le licenciement de l'armée romaine en disant : " Le moment fatal est venu, où nous devons nous séparer et abandonner par la force ce service du Saint-Siège, qui, plus que tout au monde, nous tient tant à cœur !

" Rome est tombée ! mais grâce à votre courage, à votre fidelité à votre admirable union, elle est tombée avec honneur. " etc., etc.

Le colonel Allet adresse ensuite des adieux touchants à ses zouaves, à ses chers enfants réunis sur la place Saint-Pierre. Le lieutenant-colonel de Charette parcourt les rangs en s'écriant, avec des larmes dans la voix : " Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir ! "

L'heure de la séparation est donc arrivée. Tous les soldats pontificaux désirent ardemment voir une dernière fois leur Père bien-aimé, l'immortel Pie IX, mais cette insigne faveur va leur être refusée, car l'ordre de se mettre en marche est donné ; lorsque tout à coup ils voient s'ouvrir une fenêtre du Vatican et apparaître le vrai roi de Rome. Levant les bras vers le ciel, Pie IX commence la bénédiction solennelle " *Benedictio Dei Omnipotentis...*" Le cri de " Vive Pie IX " ! s'échappe de toutes les poitrines, et toute l'armée pontificale tombe à genoux sous le flot des bénédictions que le Pape fait descendre du Ciel.

Plusieurs milliers de personnes placées sur les balcons et dans les fenêtres des résidences qui entourent la place Saint-Pierre, répètent ; " Vive Notre Saint Père ! Vive le Pape ! Vive Pie IX notre roi légitime ! " C'en est trop pour le cœur du Souverain-Pontife. Succombant aux douloureuses émotions qui le suffoquent, il tombe évanoui dans les bras des princes de sa cour. La fenêtre se referme, et les soldats pontificaux prennent la route de leur pays, en versant d'abondantes larmes sur le sort de l'auguste prisonnier du Vatican.

C. E. ROULEAU.

Noces d'argent

22 septembre 1884.

Le rév. M. J. A. Bureau, curé de St-Nicolas, a célébré hier sa vingt-cinquième année de prêtrise. Cette fête avait attiré une foule considérable des citoyens de Québec et des paroisses environnantes. On remarquait entre autres MM. Belleau et Lemieux, députés. Plusieurs membres du clergé rehaussaient de leur présence l'éclat de cette solennité.

La messe fut célébrée par M. le curé, et M. l'abbé B. Demers, curé de St-Gilles, fit le sermon de circonstance.

La société Ste-Cécile de Québec rendit la messe du II ton harmonisée, avec accompagnement de la fanfare de l'Union Musicale. M. Adolphe Hamel touchait l'orgue et M. N. Levasseur dirigeait le chœur.

Un chœur nombreux de citoyens de cette paroisse avait été organisé pour la circonstance et avait pris place au bas-chœur.

Au Graduel, M. P. Laurent chanta les *Rameaux.*

A l'Offertoire, Quam Dilecta, duo rendu par Mme P. F. Jobin et Mlle D. Brindamour ;

Au *Sanctus, O Salutaris*, duo exécuté par Mlle Crépault, organiste de la paroisse, et M. Benj. Pâquet.

M. Vaillancourt a très bien interprété *Au chant de la Reconnaissance.*

Les vêpres ont été chantées par les membres de la société Ste-Cécile.

Aussitôt après les vêpres, M. Adolphe Pâquet, maire de St-Nicolas, présenta une adresse à M. le curé, accompagné d'un magnifique portrait à l'huile de M. Bureau. Ce portrait a été exécuté par une religieuse du Bon-Pasteur dont les parents demeurent à St-Nicolas.

Lorsque le *Pélerin* a quitté le quai de la paroisse, on a lancé un superbe ballon, et pendant la descente, il ya eu feu d'artifice à bord du bateau. M. le capitaine Baker a beaucoup contribué au succès de cette fête et a reçu avec la plus cordiale hospitalité les membres de la Société Ste-Cécile.

La paroisse de St-Nicolas se rappellera longtemps cette belle fête.

Notre Saint-Père le Pape a fait cadeau de $200,000 pour la construction d'un hôpital près du Vatican.

Une belle cérémonie

22 septembre 1884.

La bénédiction des statues de sainte Anne et de saint Vincent de Paul, à l'église des Sœurs de la Charité, avait attiré hier après-midi une foule considérable de fidèles. Le temple sacré était littéralement rempli.

La cérémonie commença à quatre heures, par un magnifique sermon donné par le R. P. Bournigal, supérieur des RR. PP. Oblats à St-Sauveur. L'éloquent prédicateur traita du culte des images et des statues, dont on trouve l'origine au commencement même de l'ère chrétienne, et parla de l'ardente charité de saint Vincent de Paul, de son extrême pauvreté et des œuvres merveilleuses qu'il a accomplies.

M. l'administrateur de l'archidiocèse, le Rév. M. C. L. Legaré, procéda ensuite à la bénédiction des deux statues ; celle de sainte Anne a été présentée à l'hospice de la charité, par les Dames de l'Ouvroir, et celle de saint Vincent de Paul, par les membres de la société du même nom. Ces deux statues sont splendides et excitent l'admiration et la dévotion des fidèles.

Un salut solennel couronna la fête. Il fut chanté par M. le grand-vicaire Légaré, assisté des révérends MM. Bonneau, chapelain des Sœurs de la Charité, et Plamondon, desservant de l'église du faubourg St-Jean, qui remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

MM. les abbés Mayrand, vicaire du faubourg, et Bouffard, du Séminaire, furent chargés de faire la quête parmi les assistants.

Pendant le salut, les révérendes sœurs firent de la belle et excellente musique.

On lit dans le *Courrier de Bruxelles :*

Nous apprenons l'heureux retour du R. P. J. Kockerols, provincial des R. P. rédemptoristes, de son voyage au Canada et aux Etats-Unis. Le révérend Père vient d'établir une nouvelle maison de son ordre à Montréal. Le R P. Catulle, son compagnon de voyage, en a été nommé supérieur. C'est la cinquième maison que les Pères rédemptoristes établissent au Canada. Dieu bénit d'une manière merveilleuse leur saint ministère dans ce pays, ainsi qu'aux Etats-Unis, où ils possèdent une vingtaine de maisons, au Chili, en Australie, dans la Républipue Argentine, dans celle de l'Equateur, dans les îles de Surinam, de Saint-Thomas, etc. Lundi prochain, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, quatre Pères de la province belge s'embarqueront à Anvers pour aller rejoindre leurs confrères de Sainte-Anne de Beaupré et de Montréal. Ce sont les Pères Debongnie, Wittebolle, Strubbe et Caron Le R. P. Caron est le fils de l'ancien gouverneur de la province de Québec et le frère du ministre de la guerre au Canada.

Les nombreuses et belles vocations dont Dieu gratifie l'ordre des rédemptoristes, surtout depuis quelques années, lui permettent de se consacrer d'une manière spéciale aux missions étrangères. Partout, dans les pays lointains comme en Europe, ils une ample moisson d'âmes ; partout aussi leur zèle et leur devouement sont hautement appréciés, tant par les évêques que par les populations qu'ils évangélisent.

Le Choléra en Europe

FRANCE

Marseille, 17.

On annonce 18 décès cholériques dans le département des Pyrénées orientales et 30 dans le sud de la France, pendant les dernières 24 heures.

Paris 18.

Le choléra vient de faire son apparition à Oran en Algérie.

Il y a eu 18 décès cholériques hier à St-Ouen, à Perpignan et 2 à Marseille.

Toulon 18.

Depuis que l'épidémie cholérique sévit en France, on a enregistré 10.000 cas et 3 000 décès.

Marseille 19 septembre

On a rapporté aujourd'hui 9 décès cholériques dans Pyrénées Orientales et deux à Lasseure.

Il y eu aussi plusieurs cas nouveaux à Toulon.

Paris 19 septembre

Notre Saint-Père le Pape a nommé cardinaux les archevêques de Sens et de Reims.

Les journaux condamnent avec force la politique de l'Angleterre. Le *Paris* conseille aux puissances européennes de se protéger contre une violation aussi audacieuse du droit international,

Toulon 19 septembre

Le choléra continue toujours ses ravages. On signale 3 décès à Oran-2 à Nîmes, 1 à Lalinde et 3 à Lavoulte.

Paris, 21.

Quatre personnes sont mortes aujourd'hui du choléra dans les Pyrénées Orientales.

On a enregistré 5 décès cholériques à Marseille et 3 à Toulon.

La vendange sera magnifique cette année.

M. Alexandre Dumas est nommé président de l'Académie française.

Les royalistes ont formé des comités dans quinze départements de la France.

Des anarchistes menacent de détruire la Bourse.

Paris, 22.

Il y a eu aujourd'hui six décès cholériques dans les Pyrenées Orientales.

M. De Lesseps se propose de visiter Panama au commencement de 1885 pour inaugurer une section du canal.

On a signalé aujourd'hui huit décès cholériques dans les différentes parties du midi de la France. Il y a eu cinq décès à Marseille et deux décès à Toulon.

ITALIE

Naples, 17.

On a enregistré aujourd'hui 463 cas nouveaux de choléra et 265 décès dans la ville, 51 cas et 25 décès dans les faubourgs 67 cas et 3 décès dans les provinces.

ITALIE

Rome 18.

Pendant les dernières 24 heures, le choléra a fait les ravages suivants :

Provinces	Cas nouveaux	Décès
Bergame	23	12
Caserte	5	5
Côni	17	5
Gènes	25	6
Massa di Carara	4	2
Parme	4	4
Aquita	5	3
Naples	34	17
Naples [ville]	507	283
Six autres provinces	8	2

Rome 19 septembre

Pendant les dernières 24 heures on a enregistré 437nouveaux cas et 283 décès cholériques à Naples ; 56 nouveaux cas et 24 décès dans la province de Naples ; 93 cas nouveaux et 39 décès dans les autres parties de l'Italie.

Rome, 21 sept.

L'état civil publie les statistiques suivantes pendant les dernières 24 heures : Bergame, 14 nouveaux cas et 7 décès ; Cuneo, 15 nouveaux cas et 10 décès ; Gênes, 11 nouveaux cas et 6 décès ; Spezia, 16 nouveaux cas et 10 décès ; Naples (province), 70 nouveaux cas et 42 décès ; Naples (ville), 303 nouveaux cas et 12 décès, autres endroits 30 cas nouveaux et 12 décès.

Rome, 22.

Pendant les dernières 24 heures, on a enregistré 305 nouveaux cas et 161 décès à Naples, 104 cas et 65 décès dans les autres parties de l'Italie.

ESPAGNE.

Madrid, 17.

Pendant les dernières 24 heures, on a signalé 50 cas nouveaux de choléra et 26 décès en Espagne.

Madrid 18.

L'inondation a causé des dommages sérieux aux récoltes dans plusieurs localités de l'Espagne.

Madrid 19.

Pendant les dernières 24 heures, on a signalé 16 cas de choléra et 15 décès en Espagne.

Madrid, 21 sept.

Il y a eu en Espagne pendant les dernières 24 heures 10 nouveaux cas et 4 décès.

On rapporte 6 nouveaux cas de choléra et 4 décès à Alicante, 9 nouveaux cas et 5 décès à Tarragone.

Madrid 22.

On a rapporté 11 nouveaux cas de choléra et 3 décès à Alicante, 6 cas et 3 décès à Tarragone.

Castelar est arrivé aujourd'hui à Bilboa. Le peuple lui a fait une démonstration enthousiaste, malgré la défense du gouvernement. On a fait plusieurs arrestations.

Rome 23.

Pendant les dernières 24 heures on a enregistré 15 décès et 251 nouveaux cas à Naples ; 184 nouveaux cas et 113 décès dans les autres parties de l'Italie.

Depuis le commencement de l'épidémie, le nombre total des décès en Italie s'élève à 6,328, soit un millier de plus qu'en France. Il s'écoulera probablement encore un mois avant que le fléau disparaisse.

Madrid 23.

On rapporte 9 cas nouveaux et 14 décès en Espagne.

On a enregistré en Espagne 282 décès cholériques depuis l'apparition du fléau, et sur ce nombre 241 ont eu lieu dans la province d'Alicante et les deux autres provinces limitrophes des Pyrenées, Larida et Tarrogone.

RESUME DES DEPECHES

EUROPE

ANGLETERRE

Londres 17.

Sir Edward Malet remplacera lord Ampthill comme embassadeur en Allemagne.

Londres 18.

Gordon demande 300 000 louis pour payer ses soldats.

20 000 soldats turcs sont arrivés dans le Soudan.

BELGIQUE

Bruxelles 17.

Les maires de Bruxelles, de Liége, du Mons, d'Arlon et d'Anvers ont obtenu une audience du roi ; ils ont protesté énergiquement contre la nouvelle loi sur l'éducation.

Le roi a répondu qu'il avait également reçu de nombreuses requêtes en faveur de cette loi, et que c'était son devoir d'acquiescer à la volonté de la nation, exprimée par la majorité du parlement. Il se montrera toujours scrupuleux dans l'observance de ses devoirs de roi constitutionnel et restera fidèle à son serment.

Bruxelles 18.

Des émeutiers politiques ont paradé hier dans les rues de cette ville, mais finalement ils ont été dispersés par la police. La foule s'est réunie hier soir devant le Palais, a insulté le roi et a crié : " Vive la république. "

HOLLANDE

La Haye 19.

Le budget constate un déficit de 15 millions de florins. Le gouvernement se propose de taxer le tabac.

AUTRICHE

Vienne, 17.

Les journaux de Vienne se prononcent en faveur du projet de réduire l'effectif des armées permanentes, et croient que la rencontre des trois empereurs amènera ce résultat.

RUSSIE

Moscou 19.

La populace a attaqué aujourd'hui un convoi transportant des nihilistes à St-Pétersbourg. Les gendarmes ont été forcés de jouer de la baïonnette.

JAPON

Yokohama 19.

Nous avons eu dernièrement une tempête affreuse, qui a causé des dommages considérables à la propriété, et plusieurs personnes ont été tuées.

EGYPTE

Le Caire 19.

On n'a reçu aucune nouvelle du consul autrichien à Khartoum depuis le mois d'avril, et l'on entretient de vives inquiétudes sur son compte.

Le Caire 21.

On annonce que Gordon a remporté une grande victoire sur les rebelles qu'il a chassés des environs de Kartoum et que cette ville est maintenant libre. L'armée des rebelles venant de Kordofan a été taillée en pièces.

Sennaar est en parfaite sûreté.

Plusieurs tribus se sont soumises aux autorités égyptiennes.

Grdinations au Collége Ste-Anne

Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, a fait samedi et dimanche, les ordinations suivantes au collège Ste-Anne :

Sous-diaconat : MM. Jos. Cyprien Jean ; Louis Daniel Guimont ; Jos. Alfred François Têtu.

Ordres mineurs : MM. Pierre Ant. Georges Miville ; Jean Pierre Grondin ; Charles Florence Lucien Gauvreau et Louis Magloire Antoine Bacon.

Les recouvrements d'impôts effectués pendant le mois d'août, donnent un déficit de 4,233,000 fr. sur les évalutions budgétaires, et ont été de 1 millon 383,000 francs inférieurs aux résultats correspondants de 1883.

La somme des recouvrements effectués depuis le 1er janvier, c'est-à-dire pendant les huit premiers mois de l'exercice 1884, se monte à 1 milliard 503 millions 983,500 fr., ce qui représente un déficit de 45 millions 131,-200 francs sur les évalutions budgétaires.

La diminution est de 12 millions 450,500 fr. par rapport aux recouvrements des huit premiers mois de 1883.

Au Soudan

Le général Wolseley, dit une dépêche du Caire, partira samedi pour le Soudan, sans attendre de nouveaux renforts.

Un marchand d'El Obéid rapporte que le Mahdi a 20 canons Krupp et que 10 000 de ses hommes, sur 25 000, sont armés de carabines Remington. On compte encore vingt Européens à El Obéid.

Le régiment Black Watch est parti pour le Soudan. Un messager d'Inbukal annonce qu'une grande quantité de provisions est expédiée du sud à Khartoum.

Le général Gordon a envoyé quatre steamers chargés de troupes au secours de la garnison de Sennaar. A leur retour, il enverra des troupes à Berber pour rencontrer Wolseley et son armée.

Le gouvernement anglais vient d'envoyer quarante nouveaux bateaux transports en Egypte pour l'expédition du Nil.

La flotte anglaise de la Méditerrannée est partie de l'île de Chypre pour Alexandrie.

La campagne du Soudan fournit aux journaux anglais l'occasion de faire une étude des forces navales de la Grande-Bretagne.

La *Pall Mall Gazette* consacre douze colonnes à l'examen de la marine. Ses conclusions sont aussi pessimistes que possible. Les Anglais ont toujours désiré que la marine de l'Angleterre soit aussi puissante que toutes les flottes réunies des autres puissances. Ce n'est guère le cas maintenant. Pendant les quinze dernières années les dépenses des autres nations pour la marine ont augmenté de quarante pour cent, tandis qu'en Angleterre elles ont un peu diminué.

Au lieu d'avoir une flotte cuirassée plus puissante que celle des autres nations réunies, c'est à peine si celle de l'Angleterre dépasse en nombre les navires de la France qui ont une artillerie plus redoutable et qui comme vitesse et blindage, sont d'une force au moins égale. Les canons anglais sont bien inférieurs à ceux de la France et même à ceux de l'Italie ; et ce qui rend la situation plus dangereuse c'est que l'Angleterre est obligée de s'adresser aux autres pays et surtout à l'Amérique pour se procurer les vivres qui lui sont nécessaires. Les journaux anglais eux-mêmes attribuent à cette raison les principaux changements qui se sont produits dans la situation navale de l'empire.

Unités métriques internationales

Le MÈTRE (dix-millionème partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 pouces, ou 1 verge et 1/10.

Le *décimètre* (10e du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main.

Le *centimètre* (100e du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.

Le *millimètre* (1000e du mètre) vaut 1/3 de ligne.

Le *décamètre* (10 mètres) vaut une demi-chaine, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.

L'*hectomètre* (100 mètres) vaut 5 chaines, ou 110 verges, ou près de 2 arpents.

Le KILOMÈTRE (1000 mètres) vaut 50 chaines, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.

Le MÈTRE CARRÉ vaut 1 verge carrée et 2/10, ou près de 11 pieds carrés.

L'ARE ou *décamètre carré* vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.

L'*hectare* ou *hectomètre carré* vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.

Le *kilomètre carré* vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés

PETITES NOUVELLES

L'EGLISE DE ST-BASILE.—Le commencement d'effondrement qui a lieu l'autre jour à l'église de St-Basile, est dû, au dire des connaisseurs, au manque de drainage de l'édifice. Ausitôt qu'on eut pratiqué le drainage nécessaire, le *travail* de la maçonnerie cessa, et il est tout probable que rien ne se dérangera maintenant.

Nous avons eu des conversations avec des personnes compétentes qui ont visité cette magnifique église, et elles nous ont dit qu'elles n'avaient jamais vu, depuis qu'elles s'occupent de consstructions considérables, des travaux aussi bien faits, une maçonnerie aussi solide.

COMMERCE.—Un agent de vapeurs océaniques disait hier, à Montréal, que jamais les produits du fret n'avaient été aussi décourageants. " Nous ne faisons littéralement rien et je ne vois rien qui puisse nous donner une lueur d'espérance pour cette saison." Aucun grain ne vient de l'Ouest pour être envoyé par vaisseaux.

FRUITS. — La récolte des prunes a complètement manqué sur l'île d'Orléans ; les arbres sont pour la plupart desséchés, il en est de même sur la Côte de Beaupré. On en attribue la cause à une espèce de champignon qui s'est assimilé à la sève.

D'un autre côté les pommes sont magnifiques et en grande abondance. On ne nous en a montré sortant des jardins des curés de Saint-François et de Sainte-Famille qui sont d'une beauté et d'une saveur exceptionnelles. On ne trouve pas de plus beaux fruits de cette espèce dans les vergers les plus renommés du district de Montréal.

INCENDIE.—On télégraphie de Montréal: hier la nuit la fabrique de pianos du Canada, au village St-Jean-Baptiste a été détruite par l'incendie. Pertes $7,000 à $8,000 : assurances dans la Northern $25,000.

—L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix un dollar.

CONDUCTEURS EE CHEMIN DE FER.—Le 21 du courant a eu lieu à la Rivière-du-Loup l'élection des officiers de la division Defrees No. 88, ordre des conducteurs de chemin de fer : Ont été élus : L. H. Levasseur c. c.; F. Dumond, a. c. c, A. Moreau, secrét.-trés. ; J. Huppe, sec.-cor. ; M. P. Marchessault, H. Aubin et B. Walker.

M. Marchessault a ensuite été élu délégué de la division Defrees No. 88 à la convention des conducteurs de chemins de fer qui aura lieu à Boston le 21 octobre prochain.

DISPARITION.—Un jeune homme du nom de Cléophas Lacroix. est disparu depuis environ deux mois de St-Sauveur où il résidait.

Etant allé chercher de l'ouvrage à Montréal, il revint à Québec vers la fin de juillet.

Sa mère était à la campagne.

Il chargea alors son jeune frère de dire à sa mère de ne pas s'inquiéter de lui qu'elle ne le reverrait pas de sitôt.

La famille craint qu'il ne se soit suicidé.

Voici son signalement :

C'est un jeune homme de 18 ans, brun, cheveux frisés, taille de cinq pieds. Il avait deux habillements, l'un qui consistait en un habit, une veste et un pantalon en serge noire, et l'autre en un habit de tweed jaune, pantalon gris et veste noire.

Les renseignements pourront être adressés 45, rue Bagot, St-Sauveur.

UN AFFREUX MALHEUR.—On écrit de Wakop Montagne, de la Tortue, à la date du 12 du courant :

Ce jour-là, une petite fille de M. Clovis Guérin, âgée de deux ans et demi, partit de la maison avec ses petits frères pour aller rejoindre sa mère qui était occupée dans le jardin à une distance de cinq à six arpents. La petite Sophranie se laissant devancer par ses petits frères voulut ensuite les rejoindre, mais elle fit fausse route et se mit à suivre un petit chemin qui mène dans la prairie.

De retour à la maison, au bout d'une heure à peu près, Mme Guérin ne voyant point son enfant, demanda où elle était ; sur la réponse qu'on lui fit, qu'elle était partie pour l'aller rencontrer au jardin, elle se prit à appeler la pauvre petite. Aucune réponse. Inquiète comme on peut facilement le supposer, la pauvre mère court partout aux environs donner l'alarme, et sans tarder, une trentaine d'hommes se mettent à chercher la malheureuse enfant. La nuit vint et aucune nouvelle ; c'était une de ces nuits noires, au ciel chargé d'orages, d'éclairs et de tonnerre ; l'on chercha vainement toute la nuit. Aux appels des parents désolés et de ceux qui les accompagnaient, répondaient seul le grondement de la foudre et la lueur blafarde des éclairs, Le lendemain se passa de même, en recherches infructueuses, et le samedi matin seuleseulement, M. B. B. LaRivière, le grand' père de l'enfant qui était à chercher avec ses hommes, trouva la petite Sophranie. Elle avait la figure tournée en terre. Les privations qu'elle avait endurées et la nuit affreuse qu'elle avait eu à passer étaient trop fortes : elle était morte.

L'on peut facilement se figurer la douleur immense des pauvres parents en face d'une perte aussi sensible et éprouvée dans des circonstances aussi tristes. Toute la population de Wakopa et des environs compatit à leur douleur.

UN FAUX AGENT.—Connaissant le culte des Canadiens-français en Saint-Anne, un chevalier d'industrie, du nom de Jean Bérubé, a pensé dit le *Quotidien*, qu'il pouvait, avec succès, exploiter ses compatriotes en les prenant par ce sentiment religieux.

Se disant agent pour les *Annales de sainte Anne*, John—comme de raison—sollicite des souscripteurs à ce journal de piété.

A Fall River, il a fait une bonne moisson. Il a eu jusqu'à cinq abonnés dans la même famille. L'abonnement est d'un piastre par année, dont 25 sous comptant et la balance plus tard.

UN MISÉRABLE.—Dans la nuit de lundi les gardiens de nuit McManus, et Drolet, employés dans la banlieue de Québec ont cherché un misérable qui s'était introduit avec effraction dans la résidence de M. Pratten, sur le chemin St-Louis, pendant l'absence de la famille et s'était payé le luxe de goûter les meilleurs mets de la table.

Ce *tramp* a visité plusieurs autres endroits et s'est donné le même plaisir.

Les membres de la police provinciale Burke et Flynn sont à sa recherche.

VOLÉ.—Un nommé Joseph Lévesque de Rimouski, qui était en route pour Mexico s'est fait volé $175 à son passage à Montréal.

—Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

ABONNEZ-VOUS AU

Journal des Campagnes.

$1.00 *PAR ANNÉE*

AINSI QUE

Trois Cadeaux !

Notre nouveau feuilleton

LA

Voie du Sang

Pour donner une idée de l'intérêt poignant qu'offrira la lecture de notre nouveau feuilleton que nous commencerons la semaine prochaine, nous croyons devoir en publier la table des matières :

I. —Pauvre femme.
II. —Deux mères.
III. —A la fabrique.
IV. —Un sinistre.
V. —Enquête.
VI. —L'un pour l'autre.
VII. —Sous le couteau.
VIII. —Souffre-douleur.
IX. —Un grand artiste.
X. —L'atelier.
XI. —Lucie.
XII. —L'entrepreneur de phénomènes.
XIII. —Prédiction sinistre.
XIV. —Péril de mort.
XV. —Celui qu'on n'attendait pas.
XVI. —Sêrie noire.
XVII. —Un de trop.
XVIII. —Chantage.
XIX. —Remords.
XX. —Révélation.
XXI. —La boîte de plomb.

Aux nouveaux abonnés

Aux personnes qui ne sont pas encore abonnées à notre journal, d'y souscrire au plus tôt, afin d'avoir l'avantage de lire une œuvre littéraire supérieur, et avoir droit aux cadeaux que nous offrons au nouveaux abonnés.

Nous ferons à cette occasion un tirage extraordinaire des numéros qui contiendront le commencement de ce feuilleton. Les personnes qui s'abonneront prochainement, recevront ces premiers numéros gratis.

CONDITIONS :

Sur réception d'UNE PIASTRE seulement, vous recevrez le *Journal* pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les **JEUDIS,** contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

Elzéar Bédard,

Agent du *Journal des Campagnes.*

9, RUE BUADE, QUEBEC.

☞*Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.*

Décès

A Ste-Flavie, comté de Rimouski, le 17 du courant, J. B. Lamontagne, Ecr, à l'âge de 61 ans et 11 mois.

Au faubourg St Jean, Québec, le 19 courant, à l'âge de 9 ans, 7 mois, 21 jours, Jacques Eugène, enfant de Jacques Malouin, avocat, C. R.

A la Pointe aux Trembles comté de Portneuf, le 19 courant, à l'âge de 74 ans, Isidore Belleau, cultivateur. Il était le pere du Dr A. G. Belleau, coroner pour le district de Québec.

A St Roch, Québec, le 17 courant, à l'âge de 5 mois, Marie Alma Mathilda, enfant de M. Louis Giguère, commis marchand.

A St Roch, Québec, le 17 courant, après une longue et douloureuse maladie, mademoiselle Marie Adelina Palin dit De Bonville, à l'âge de 24 ans et 7 mois.

A Lévis, le 18 septembre, Marie Cédulie, fille de M. B. Marquette, clerc des Votes et délibérations de l'Assemblée législative.

A St David de Lauberivière, le 14 courant, mademoiselle Marie Sophie Dida Lemieux, âgée de 10½ ans, fille bien-aimée de M. Pierre Lemieux, peintre.

A la Baie du Febvre, le 11 courant, Dlle Marie Amanda, fille de M. Louis Précourt, à l'âge de 35 ans.

A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 2 mois et 17 jours, Marie Yvonne, enfant de M. J. B. Vigeant.

A St Joseph de Lévis, le 17 courant, dame Marie Louise Dufault, épouse de Prisque Maguan, à l'âge de 78 ans.

A St Athanase, le 11 courant, à l'âge de 31 ans, mademoiselle Marie Goyette.

A St Sauveur, Québec, le 18 courant, à l'âge de deux mois, Joseph Albert Rosario, enfant de Eugène F. Lamonde.

A St Roch, Québec. le 16 courant, madame Marie Constance Gagnon, épouse de feu Michel Kemner dit Laflamme. Elle était âgée de 84 ans.

A St Roch, Québec, le 19 courant, Marie Joseph Louis Charles, à l'âge de neuf mois, enfant de M. Louis Terreau, fondeur.

A St Vincent de Paul, Montréal, le 17 du courant, Jean Dion dit Young, âgé de 63 ans, fils aîné de feu Henri Louis Dion.

A Montréal, le 20 septembre, à l'âge de 45 ans, Mathilde Lefebvre, fille de feu Nicholas Lefebvre, de Montréal.

A Montréal, le 19 conrant, à l'âge de 79 ans et 30 jours, M. Antoine Desmarais.

A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 26 ans, Demoiselle Marie C. Laurin, fille de M. Joseph Laurin.

A Ste Cunégonde, Montréal, le 19 courant, à l'âge de 13 ans, Cléophé, enfant de M. François Viau.

A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 9 mois et 18 jours, Maria Georgiana Léopoldine Elias, enfant de M. Norbert Boismenu.

A Montréal, le 19 courant, à l'âge de 1 an, Arthur Azario Ferdinando, enfant de Sieur William Dubois.

A St Sauveur, Québec, le 20 du courant, à l'âge de 20 ans, après deux jours de maladie seulement, Marie Dulcie Gagnon, épouse de Sieur Honoré Beaudoin.

A St Roch, Québec. le 20 du courant, à l'âge de 1 mois, Joseph Michel, enfant de Pierre Beaudoin.

A Ste Cécile, le 15 courant, M. Ls Taillefer, à l'âge de 70 ans.

A Howick, le 14 courant, Elmire Phébée Marchand, à l'âge de 8 ans et 7 mois.

A St Henri, le 21 courant, à l'âge de 35 ans, Delle Louise Payette dit Lespérance.

A la Rivière Shédiac, le 14 sept. Dame Christine Gallant, épouse de Maximin M Poirier, à l'âge 26 ans et 5 mois.

Au village de Richibouctou, N. B., le 11 du courant, Osite Cormier, épouse de Norbert Cassie, à l'âge de 36 ans.

A Lagerville, N. B. le 1 courant, Marguerite, épouse de Anselme T. Leblanc, à l'âge de 28 ans.

Au village Beavmont, Memramcook, N. B., le 12 courant, Marie Elise, enfant d'Antoine Bourque et Philomène Belliveau, âgé de 11 ans.

A St Norbert de Kent, le 8 septembre, Rémi Maillet, à l'âge de 52 ans.

A St Paul de Kent, le 11 septembre à l'âge avancé de 77 ans, Jean Arsenault.

A Southbridge, E. U., le 17 septembre, Alfred Louis, âgé de 3 mois et 14 jours, enfant de Joseph et Caroline Granger, de Worcester

Le 23 septembre, à Carleton, à l'âge de 84 ans, madame H. Michaud, mère de M. J. R. Michaud, agent pour la vente des billets de chemins de fer.

Cas dangereux

* * * Rochester, 1 juin 1882 " Il y a
Dix ans je fus atteint de la plus intense
Et mortelle maladie dans le dos et les
Rognons.

" S'étendant depuis l'extrémité de mes pieds jusqu'à mon cerveau !
" Qui me donnait le délire !
" Agonisant.
" Il fallait trois hommes pour me tenir dans mes mauvaises heures.
" Les médecins esseyèrent en vain de me oulager : rien n'y fit.
" La morphine et d'autres narcotiques.
" N'avaient aucun effet.
" Après deux mois j'étais condamné à mort
" Quand ma femme ayant entendu une voisine dire ce que les Amers de Houblon avaient fait pour elle, elle en eut et m'en donna. La première dose, me soulagea le cerveau, et parut aller à travers tout mon système pour en chasser la douleur.
" La seconde dose me soulagea assez que je dormis deux heures, ce que je n'avais pas fait depuis deux mois. Avant que j'en eûs dépensé cinq bouteilles, j'étais à l'ouvrage aussi fort qu'un homme pourrait le faire, depuis trois semaines ; mais je travailla trop fort pour ma force, et prenant un mauvais rhume je fus atteint du plus aigu et du plus souffrant rhumatisme qui se fut jamais vu dans tout mon système. J'appelai encore les médecins et après quelques semaines ils me laissèrent, comme ils le disaient perclus sur des béquilles. Je rencontrai un ami et lui racontai le fait. Il me répondit que les Amers de Houblon l'avaient guéri et me guériraient certainement. Je m'en moquai, mais il fut si pressant que je résolus de m'en servir encore. En moins de qnatre semaines je me débarrassai de mes béquilles et me rendis à l'ouvrage alègrement et pris encore des Amers pendant cinq semaines jusqu'à ce que je devins aussi bien que n'importe qui, et ainsi que je l'avais été six ans auparavant. Les Amers ont aussi guéri ma femme qui avait souffert pendant longtemps et l'ont rendu ainsi que mes enfants bien, et en santé avec deux ou trois bouteilles par année. Il n'y a pas besoin d'être malade du tout si l'on se sert des Amers de Houblon.

J. J. BERK Ex-Inspecteur.

" Cette pauvre femme invalide.
" Sœur !
" Mère !
" Ou fille !
" Peut devenir l'emblême de la santé !
" Avec quelques bouteilles de Amers de Houblons.
" *Les laisserez vous souffrir ?*

PETITES NOUVELLES

UNE CYLONE.—Une cyclone est passée mardi après-midi, à 4.30 heures, sur la ville de Québec en laissant de rudes traces de son passage.

La matinée a été splendide, ensoleilée : c'était à se croire aux beaux jours de juillet.

Dans l'après midi le vent tomba et et les nuages commencèrent à s'amonceler d'une façon menaçante.

Vers 4 heures un point bleu indigo apparut en arrière des Laurentides qui bientôt disparurent sous ce voile sombre. Puis la nuée noire monta rapidement et la tempête commença à souffler avec violence.

Les quartiers St-Jean et Montcalm ont surtout eu à subir les attaques de la cyclone.

La cloison en planche qui masque le portail de l'église St-Jean a été enfoncée, la tôle galvanisée de la toiture a été soulevée en plusieurs endroits et un madrier d'un échafaudage est allé briser une persienne de la maison de M. Lebeau, épicier.

Une partie de couverture en métal de l'Ecole des Frères a aussi été soulevée.

Le plus grand dommage a été causé à la toiture de la sacristie.

Les trois quarts du toit ont été enlevés d'une seule pièce et jetés en arrière de la maison de M. Martel, située en face de l'église, sur la rue St-Jean.

Les débris de tôles, bois etc, ont été lancés jusqu'à la rue St-Marie.

A l'angle des rues St-Patrice et Jupiter existe un vieux mur en brique. Ce mur s'est écroulé en défonçant le toit de la maison de M. Gilbert, charron, brisant escaliers, galeries, cheminée etc, Mad. Robitaille qui était sur une galerie a été blessée à la jambe.

La tente du *Dime Museum* a été soulevée avec tout son appareil de soutiens et est retombée sur le sol en un immense annoncellement de débris.

M. Côté, charron, rue d'Aiguillon, a failli être écrasé par la chute d'un arbre sur le chemin de Ste-Foye.

M. George Trudel, employé civil, a été blessé au pied par un morceau de tôle.

A la Petite-Rivière, deux énormes peupliers situés près de la maison d'un M. Gagnon ont été complètement déracinés par la tempête.

Au même endroit une grange appartenant à M. Tourangeau, maître de Poste, a été tout à fait mis en pièces. Le toit d'une autre grange, remplie de foin, a été enlevé.

Le tramway étant frappé de front par la cyclone a entraîné malgré eux les chevaux qui ont dû faire queue au wagon.

Voilà en résumé ce qu'a fait cette tempête qui a été suivie d'une pluie abondante.

Après un orage violent, arrivé hier soir, la température a subitement baissé.

ACCIDENT FATAL.—La compagnie du chemin de fer Québec-central fait continuer les travaux du prolongement de sa ligne jusqu'à Saint-François. Les entrepreneurs emploient environ 140 hommes, la plupart étant des habitants des localités du comté de Beauce.

L'autre jour, dit le *Quotidien* on était rendu à l'endroit connu sous le nom de Petit Rocher. On pratiquait une espèce de tunnel lorsque tout à coup un effondrement eut lieu et l'un des journaliers, du nom de Garant, de Saint-Victor de Tring, se trouva enseveli sous un amas de terre.

On s'empressa de déterrer le pauvre garçon qui expirait une demi-heure après.

C'est le deuxième accident de ce genre qui arrive sur cette voie ferrée. Il est temps, croyons-nous, de chercher les causes de ces malheurs.

Si nous sommes bien renseigné, les entrepreneurs dans le but d'activer les travaux, font pratiquer des excavations sous des amas de terre, exposant ainsi la vie de leurs employés.

En ce cas, il est du devoir des autorités d'intervenir pour faire disparaître ce danger imminent créé par l'intérêt de quelques hommes et qui menace sans cesse les travailleurs.

PÈLERINS.—Dimanche dernier, le R. P. Supérieur des Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beaupré, a annoncé que quatre vingt mille pèlerins, venus de tous les points de l'Amérique, avaient visité le sanctuaire de la grande thaumaturge du Canada depuis la mi-juin, et que cinquante et une béquilles et 20 bâtons avaient été laissés au pieds de l'autel de la mère de Dieu.

COUP DE FEU ET MORT ! ! —Il vient de se passer une malheureuse affaire près de Ormstown, district de Bauharnois.

Samedi soir, entre onze heures et minuit des jeunes gens ivres, laissaient ce village et se rendaient à la résidence d'un nommé Louis Bruleau, à environ un mille d'Ormstown. Ne pouvant être admis dans la maison de bon gré, ils tentèrent d'enfoncer la porte; Bruleau et son fils défendirent l'entrée de leur maison. Quelques coups de feu furent tirés et une balle vint frapper le père Bruleau au cœur, le tuant instantanément. Le fils de Bruleau a admis qu'il avait tiré sur son père involontairement en se défendant.

Tous les jeunes gens ont été arrêtés.

UNE BAGARRE.—Mercredi, à St-Sauveur on dansait chez un nommé Hébert. De nombreux couples étaient présent. La musique étaient de la partie et les artistes jouaient les airs les plus vifs. Les invités dit le *Nouvelliste*, étaient en place et décrivaient sur le parquet mille figures gracieuses et élégantes. Bref il y avait de l'entrain.

Tout-à coup on frappe à la borte. On écoute. Hébert s'avance et se trouve en présence de trois ou quatre individus à figure rébarbative et avinés. Il demande ce qui les amène ainsi à cette fête.

Nous voulons entrer, dit l'un d'eux nous voulons nous amuser quand il y a du monde qui s'amuse.

Hébert veut barrer le passage à ces vauriens qui le poussent déjà pour entrer. L'un d'eux vous l'attrape et l'attirant au dehors, il tombe dessus avec tous ses compagnons.

Hébert a été fort maltraité, on l'a frappé avec une bouteille en peine figure. Il est dans un état fort critique. Il a fallu appeler le prêtre et le médecin qui désespère un peu.

La police est aux trousses de ces vagabonds. Il faut espérer qu'ils vont recevoir une bonnne leçon de la justice.

MÈRE DÉNATURÉE.—Il y a quelques jours une femme arrivant de Gaspé à Québec avec trois jeunes enfant demanda à loger pour une nuit, dans une maison de la rue St-François, St-Roch. Le matin elle est partie laissant là ses enfants. On n'a plus entendu parler d'elle depuis.

—Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

ACCIDENTS.—La semaine dernière, un serre-frein, du nom de Hamel est tombé sur la voie à Richmond, au moment où le train passait. Les jambes ont été littéralement coupées.

—Un matelot du bateau passeur, Napoléon Bibeau, étant tombé à l'eau en voulant sauter sur le bateau, au moment où celui-ci quittait Québec, a passé sous le ponton et est allé reparaître dans la souille où les chaloupiers mettent leurs embarcations.

Un ouvrier du port, du nom de Barrygan, témoin de cet accident, a vivement sauté dans une chaloupe et a recueilli le pauvre garçon qui en a été quitte pour un bain froid.

—A Lévis, au chantier Davie, un ouvrier du nom de François Oiselle, frappé d'épilepsie, est tombé en bas d'un navire à vapeur et s'est fracturé une côte.

Il sera retenu au lit pendant plusieurs semaines.

—Dimanche un jeune homme de St Roch du nom de Gaudiose Poulin a été gravement blessé par une voiture conduite à toute vitesse par deux automédons avinés. L'accident a eu lieu dans la rue St-Joseph.

—Un des omnibus qui font le trajet entre St-Roch et les campagnes environnantes a été heurté dimanche par un buggy qui a été mis en pièces. Une dame qui se trouvait dans cette voiture a perdu connaissance sans recevoir cependant de graves blessures.

PILULES HOLLOWAY.—*Affections bilieuses* —Au printemps et à la fin de l'année, rien n'est plus commun et peu de maladies plus désolantes que celles provenant des dérangement du foie. L'approche des nausées, de la migraine, et la perte d'appétit se fera reconnaître immédiatement comme les symptômes d'affections du foie, qu'on peut très promptement arrêter, en régularisant l'action de cet organe. Les Pilules Holloway exercent sur la sécrétion de la bile une saine influence qui est connue et appréciée dans toute la Grande Bretagne et ses colonies. Ces Pilules guérissent, alors que tout autre médicament a échoué. Ceux qui, depuis plusieurs années, souffraient de la bile, de maux de tête, ou du foie, ont, grâce à ces Pilules, a été complètement rendus à la santé et à une bonne indigestion.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs.* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des **Scrofules**, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une **terrible humeur et de plaies scrofuleuses.** Cette humeur me causait des demangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continuée depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 27 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

LE SALSEPAREILLE D'AYER guérit les **Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses.** Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes: prix $1, six pour $5.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraicheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames,** la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. LA VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 25 Sept. 1884.—No 17.

ROGER BONTEMPS

Histoire d'un Notaire

ET D'UNE TONNE DE POUDRE D'OR

(*Suite et fin*)

Jonathan Smith, garotté, était adossé contre le mur et promenait un œil sanglant sur l'orgie qui menaçait à chaque instant de se noyer dans le sommeil, mais qui se réveillait toujours. La tonne d'or trônait haute et large, au milieu de la table. Le trou de vrille, percé par Nannette avait laissé fuir une grande quantité de poudre, mais la majeure partie de la poudre restait ; ainsi que tous les *nuggets*. La tonne était encore aux trois quarts pleine.

Auprès de la fenêtre donnant sur la rampe, Nannette et Anhita étaient assises sur des coussins.

—Est-ce qu'on ne va pas casser un peu la tête de ce gaillard là ? demanda le faux abbé autrichien en désignant du doigt de Jonathan Smith. Il a des yeux qui m'entrent dans le crâne.

Celui-là n'était ivre qu'à demi.

—On verra demain, répondit Sam dont la tête alourdie montait et descendait comme celle de l'ours du jardin des Plantes. C'est notre frère après tout, et nous lui avons obéi longtemps.

—Oui, oui, ajouta Tom qui avait l'ivresse tendre. Je ne voudrais pas lui faire de mal : on le jettera du haut de la rampe.

Un vague sourire passa sur les lèvre de Jonathan.

Le docteur Bernard frappa violemment la table de son verre. Il avait une idée fixe.

—Les dames ! dit-il d'une voix rauque et cassé. Je veux savoir pourtant ce qu'on fera des dames !

Ce ne fut qu'un cri : " Nous voulons double noce ! " Et l'orgie somnolente, pour un instant, s'éveilla. Les paupières de Jonathan se baissèrent. Il semblait immobile dans la position où on l'avait mis, mais, ses mains liées disparaissaient sous son caban.

Anhita et Nannette, pâles comme des mortes, écoutaient et attendaient. Anhita chancela sous la sauvage menace de cette clameur. Nannette dit donnant un espoir qu'elle n'avait pas elle-même peut-être :

—Je suis sure d'avoir entendu le cri de l'Oiseau-rieur !

Le tumulte s'enflait. Toutes les voix glapissaient et menaçaient. Ceux qui dormaient s'éveillèrent à demi. Sam Smith frappa sur la tonne avec le manche de son poignard.

—Mes garçons, dit-il, laissez parler vos chefs !

Il y eut un éclat de rire.

—Nous n'avons plus de chefs ! Chacun de nous est un millionaire, un gentleman, un lord !

Et dans ce tumulte, la voix de l'autrichien perça, proposant :

—Une poule ! en trois tours de dés ! Il y aura deux gagnants. Le premier gagnant choisira sa mariée, le second gagnant aura celle dont le premier n'aura pas voulu !

Un long bravo accueillit cette motion.

Le même sourire étrange errait toujours sur les lèvres de Jonathan.

—Je veux bien jouer, dit Sam qui planta son bowie dans la table : mais si je perds gare au gagnant !

—Jouons toujours, approuva Tom imitant le geste de son frère. Et mort aux tricheurs !

En un instant, la table fut hérissée de couteaux plantés dans le bois. On but une tournée, et Sam jeta les dés le premier.

Nos amis avaient abrité leurs chevaux dans la grotte, immédiatement au-dessous de cette salle où grondait l'orgie lugubre. Un pieu de cent toises de longueur, fiché au centre de la table, sous la tonne d'or et traversant toute l'épaisseur du mont, eût planté sa pointe à l'endroit même où nos quatre compagnons unissaient leurs mains frémissantes avant de tenter le suprême assaut.

Ils s'embrassèrent sans échanger une parole, car chacun d'eux savait la pensée des autres, et Robert Mornais, prenant la tête, comme cela se faisait dans les occasions solennelles, ils commencèrent à gravir la sombre montée.

Ils n'avaient point de torche, mais les parois étroites du chemin souterrain empêchaient toute erreur de route.

Le sol, tout à coup applani, leur dit après un quart d'heure d'ascension qu'ils étaient arrivés à ce carrefour où s'embranchaient deux chemins, l'un conduisant au gommier creux qui leur avait jadis servi d'écurie, l'autre menant aux caves de Maison-Seule.

Ils prirent en tâtonnant cette dernière route, qui inclinait sur la gauche et montait en pente douce. Bientôt, le bruit de leurs pas, éveillant un écho plus sonore, les avertit qu'ils était dans le cellier. Le Malgache mit le feu à une pincée d'allumettes chimiques, qui permit de distinguer l'escalier, montant aux écuries de Maison-Seule.

Le Malgache put distinguer aussi le tonnelet de poudre et deux flacons oubliés. Dès que les allumettes consumées eurent cessé de combattre l'obscurité, le Malgache se glissa vers le tonnelet et il plongea la main avidement. Son cœur battit : Le tonnelet était plein de poudre jusqu'aux bords. Georgie avait bien employé les libéralités de Roger.

Le Malgache garda pour lui sa découverte, et revint à ses compagnons avec les deux flacons.

—Voto à dios ! dit-il avec plus de gaieté qu'il n'en avait montré depuis bien des jours. Un coup pour nous remonter le cœur !

—Un coup, ni plus ni moins, répondit Mornaix. Il va nous falloir un œil sûr et une moin leste.

Roger pensait qu'entre toutes les aventures dont sa destinée le comblait, celle-ci menaçait d'être la plus sinistre. Grelot, nous avons honte de le dire, fredonnait un complet du *Pied qui r'mue*. Ces gamins de Paris ont le diable au corps. On but et l'on s'engagea dans l'escalier à pic qui montait aux écuries.

A mesure qu'on avançait dans cette ascension, les bruits de l'orgie plus voisine commençaient à venir par bouffées. Malgré eux, nos amis gravirent plus vite. On atteignit l'écurie où les chevaux, tous vautrés sur le sol à peine recouvert d'une maigre feuillée, dormaient comme des animaux morts.

Mornaix ouvrit la fenêtre de l'écurie qui donnait sur le " balcon " cette étroite bande de terrain régnant au-dessus de l'abîme, derrière Lone-House. Il sauta dehors. Par cette voie, après lui, Grelot enjamba une seconde fois la fenêtre, revint jusqu'à la bouche de l'escalier souterrain et appela le Malgache. Le Malgach ne répondit pas.

Roger, Mornaix et Grelot, réunis sur le balcon, hésitèrent un instant. La blessure de Miguel s'était peut-être rouverte, peut-être avait-il besoin de secours. Mais le fracas de l'orgie, maintenant trop voisine, les sollicitait irrésistiblement. Parmi les milles fracas de cette brutale débauche, ils croyaient entendre des voix de femmes.

Mornaix, le cœur bondissant, approche ses doigts de sa bouche et reta par deux fois le cri de l'oiseau rieur.

L'instant d'après. Grelot, à cheval sur le toit de Lone-House, tendait une corde à ses compagnons qui montèrent à leur tour. Cela se fit sans bruit.

Pourtant, le vieux chien Dingo s'agita et gronda. Georgie lui dit :

—La paix ami ! Ils ont acheté la maison pour une nuit. Laisse-les faire ou défaire leurs affaires.

Dingo était un chien philosophe Il écouta, il flaira au vent, mais l'obéissance et la paresse l'emportant, il remit son museau dans le sable.

Le toit de Maison-Seule était formé de larges carrés d'écorce, repassés l'un sous l'autre comme on fait pour nos ardoises. Mornaix, Roger et Roger et Grelot s'occupèrent incontinent à déclouer une de ces grandes écailles. Le trou produit devait amplement suffire au passage d'un homme.

Pendant que leurs couteaux faisaient office de levier et que les précautions retardaient la besogne, d'ailleurs facile, ils pouvaient entendre tout ce qui se passait à l'intérieur. L'orgie ici, était arrivée à son comble, l'orgie sombre dont nous avons parlé. Vous eussiez dit, en entrant dans cette salle emplie de vapeurs méphitiques, une réunion de fiévreux échappés de l'hôpital.

Les dés roulaient sur la table lardée de coteaux-bowie. On jouait la poule qui avait Nannette et Anhita pour enjeux. C'était autour de cette partie, une effrayante et inexprimable confusion. Les points proclamés causaient des explosions de passion ou de rire ; puis chacun les oubliait, les confondait, les altérait. Tous parlaient à la fois, prolongeant leur dispute exténuée, blasphémant, menaçant, maudissant.

La partie avait été jouée déjà plusieurs fois sans que l'on pût s'entendre. On trichait brutalement, on parlait tout haut d'en rappeler au revolvers, et on buvait. Le vin ou l'alcool, humectant un instant ces ces gorges relantes, les laissaient plus enflammées et envoyaient la folies à tous ces cerveau délirants.

Les premiers mots entendus par nos amis étaient de Sam Smith.

—Trois et quatre neuf ! gronda-t-il.

—Sept ! rectifia le faux abbé d'Autriche.

—Tais-toi, voleur, galérien, faussaire ! hurla Sam. Le frère Jonathan t'avait acheté un habit de prêtre pour son mariage avec la Mexicaine. C'est mal d'épouser une femme qui a déjà une homme, et le frère Jonathan a mérité d'être pendu... J'ai neuf !

—Tu as sept !

—Dix ! clama le docteur Barnard qui, dans son triomphe, déchargea un de ces pistolets en l'air, j'ai dix !

La balle, traversa le toit d'écorce, siffia à l'oreille de Grelot qui dit :

—C'est malsain, ici ; dépêchons-nous.

—Tu as triché ! vociféra Sam Smith !

—Tu mens ! riposta Bernard.

—*Scoundrel !*

—*Rascal*, on va te faire ce qu'on a fait à ton coquin de frère !

Il y eut un son vibrant : c'étaient les poignards qu'on arrachait du bois. Jonathan, toujours immobile, avait peine à cacher sa joie.

Les deux jeunes femmes se couvrirent le visage de leurs mains. Les joueurs s'étaient levés tous à la fois chancelants, mais furieux Sam et Bernard s'élançaient à la fois vers Anhita ; Tom et l'Autrichien se ruaient sur Nannette.

Mais en chemin, il y eut bataille Janathan avait fait un mouvement comme pour se précipiter au secours des deux femmes. Il se contint livide de l'effort qu'il dépensait. Les liens de ses bras, tranchés d'avance étaient tombés, cependant, au traissaillement qu'il n'avait pu réprimer. Personne n'y prit garde. Pas n'était besoin de lui. La mêlée s'engageait aveugle et sanglante déjà. Le front de Sam Smith avait une large balafre.

Tout à coup, Nannette qui levait les yeux au ciel, essayant une suprême prière, étouffa un cri. Naranja, suivant son regard, joignit ses mains Toutes deux croyaient rêver.

Une large trappe carrée s'ouvrait au-dessus d'elles, montrant le firmament étoilé. Sur ce fond une silhouette grêle se dessina en noir, puis s'éclaira, quand s'abaissant, elle reçut les rayons des bougies.

Grelot prit son élan, tomba sur ses pieds comme un chat et de ses premiers coups envoya deux bandits donner de la tête contre la muraille. Roger le suivit et fit mieux. Trois ivrognes roulèrent sur le carreau.

Et, en vérité malgré la disproportion du nombre, la tâche de nos amis n'était pas malaisée ; ils étaient les plus forts, contre ces bêtes brutes, frappées de stupeur, qui prononçaient déjà le terrible nom du Rôdeur-Gris, comme on crie sauve qui peut.

Les deux jeunes femmes étaient sur leurs pieds, et, ranimées, arrachaient les couteaux aux doigts crispés de ceux qui étaient à terre. Il ne s'agissait que de frapper à tour de bras, vite et bien.

Un coup de feu retentit et un gémissement vint du plafond. Jonathan Smith avait usé de ses mains libres.

Jonathan Smith, debout, tournait son revolver avant de viser de nouveau. Mornaix, pris par les pans de sa jaquette de cuir aux clous du toit qui l'avaient retenu au moment où il sautait, avait au cou une trace rouge. Il pendait ainsi et tournait, incapable de se défendre.

Roger bondit et reçut le second coup du revolver de Jonathan qui tomba la poitrine écrasée par le manche du couteau, dont la pointe ressortait sur son aisselle.

Mais l'accident de Mornaix n'en était pas moins fatal. Grelot était seul contre une armée. Les dormeurs éveillés, se mettaient tour à tour de la partie. Les détononations des revolvers crépitaient comme une grêle.

Quant Mornaix, dégagé enfin par une secousse violente qui déchira le cuir de son vêtement, gagna le sol, Grelot combattait à genoux et Roger chancelait au milieu d'une mare de sang.

Mornaix, blessé qu'il était ; bondit comme un tigre, renversant tout dans on irrésistible élan. Ce fut le zigzag de la foudre. Il traversa trois fois la chambre, brisant, assommant. Mais il vit tomber Roger que Naranja et Nannette soutenaient déjà. Il voulut aller là où tout son cœur l'appelait. Il cessa un instant de penser à lui même, et dix blessures le terrassèrent aux pieds d'Anhita qui le couvrit de son corps.

C'était une noire et indicible furie Quand les trois Français furent tombés, on frappa encore, et dans l'atmosphère épaisse où la fumée de la poudre mettait une brume, les revolvers continuèrent de tonner. Il n'y avait pas là un être humain qui n'eût une plaie. Le sang d'Anhita et celui de Nannette coulaient par plusieurs blessures.

Au bout d'une minute un silence de mort se fit.

Ceux qui vivaient regardèrent et se comptèrent. Tom Smith poussa du

pied ses frères blessés plus grièvement que lui. Comme ils ne parlèrent point il dit :

—Je suis le maître.

Il ajouta :

—Nous avons sept morts. Nous sommes d'un pays où l'on se venge. Les trois coquins ont la vie dure : ils respirent encore. Voulez-vous tirer tout de suite ou attendre à demain ? Nous les attacherons au poteau des peaux rouges et nous verrons comme ils supportent la torture !

Une douzaine de voix éteinte,mais enragées, répondirent :

—Nous voulons attendre à demain et qu'ils soit torturés !

—C'est bien ! dit Tom Smith. Garottez-les et buvons.

Grelot était évanoui ; Roger et Mornaiz gisaient comme deux masses à côté l'un de l'autre. Nannette et Anhita se tenaient embrassées dans la dernière convulsion de leur agonie morale. On les lia ensemble.

De Grelot, de Roger et de Mornaix on fit trois paquets, hideusement serrés.

Puis on but...Puis chacun se laissa choir sur ce sol humide de sang et dormi dans la boue rouge le pesant sommeil de l'ivresse.

Sur le seuil, le vieux Georgie, les deux coudes sur sa carabine, regardait Dingo, inquiet de tout ce bruit, fiévreux de l'odeur du sang. Il disait.

—La paix, mon ami. Que t'importe cela ? N'ont-ils pas le droit de s'entre-tuer dans une maison qu'ils ont louée ?

Une heure s'était écoulée. Toute dormait dans la loge où l'atmosphère allait s'éclaircissant. Les chandelles arrivaient à leur fin et plusieurs même déjà s'étaient éteintes.

Par le trou carré qui s'ouvrait au toit, un rayon de lune passait, inondant de rayons blafards les morts et blessés, plus livides que les cadavres.

Rien ne bougeait.

Il p avait des ronflements, des gémissements et des râles, mais le sommeil étendait sur tout cela son niveau engourdi. Tel blessé, à bout de sang, mourait et dormait.

Le tonnerre éclatant au milieu de de cet atroce dortoir n'eût pas amené le réveil.

—Tout à coup, une ombre cacha la lune. Une tête parut en rebord du trou carré et regarda. Puis un corps se montra.

Puis Miguel se suspendit des deux bras au toit et se laissa choir sur le sol. Pour la seconde fois, son regard parcourut la scène de carnage et il murmura sans sourciller :

—Rayo de Dios ! j'ai vu de drôles d'histoires, mais jamais rien de pareil

Il s'approcha successivement de Grelot, de Roger et de Mornaix : il leur tâta le cœur. Il toucha la main des deux jeunes femmes.

—Carraï ! murmura-t-il en voyant qu'elles étaient liées ensemble, ce sera lourd !

Il ouvrit la fenêtre donnant sur le balcon, et qui, vu sa position inattaquable, n'vait point de barres de fer. Il l'emjamba et sortit.

Dehors on voyait mieux que dedans, à cause des limpides rayons de la lune. Immédiatement sous la fenêtre, la lune éclairait le tonneau de poudre de Georgie. Miguel le caressa et lui sourit, disant :

—Celui-là aussi était lourd ! Et il a fallu peiner pour le monter de la cave jusqu'ici !

Il le disposa à distance voulue pour qu'il pût servir de marchepied. Cela fait, il rentra, prit dans ses bras les deux jeunes femmes qui s'éveillèrent et posa un doigt sur sa bouche pour dire.

—Chut ! nous causerons plus tard

Le vivant fardeau fut mis en travers sur l'appui de la croisée. Miguel passa assura son pied sur le tonnelet de poudre, et soulevant de nouveau les deux jeunes femmes, il il les coucha sur l'herbe. En un tour de main, son couteau les eut délivrées de leurs liens.

—Restez là, leur dit-il, et soyez sages.

Il rentra pour la seconde fois et revint avec Grelot toujours évanoui. Anhita et Nannette l'aidèrent. Grelot fut étendu sur le gazon. Ce fut ensuite le tour de Mornaix, puis celui de Roger, que Miguel déclara lourd comme un plomb. Il ajouta :

—Chaque fois que je fais un effort, ma blessure me dit deux mots, j'en ai fait cette nuit, des efforts, senoritas. Soyez sages.

Il rentra encore et rapporta deux carabines sur lesquelles on plaça Grelot étendu. Nannette prit une des crosses, Anhita l'autre ; Miguel saisit les deux canons, et ils se mirent en marche. Au bout de trois minutes, ils revinrent chercher Roger, puis Mornaix.

La quatrième fois Miguel revint seul. Il s'assit sur le baril de poudre pour reprendre haleine, et étancher la sueur de son front.

—Caramba ! grommela-t-il, ma blessure commence à être trop bavarde. Il est temps que ça finisse !

Il se leva, posa le baril sur l'appui de la croisée et rentra dans la loge.

Dans la loge, il n'y avait plus qu'une chandelle allumée. Encore touchait-elle à sa fin. Miguel ôta le couvercle du baril et le glissa sous le sable, autour de laquelle les trois Smith, le faux abbé, le docteur et les matelots du *Saint-Jean-Baptiste* dormaient.

Le baril se trouvait placé au centre de la table et juste sous la tonne d'or. La cire ne présentait au-dessus de la poudre qu'un petit rebord blanc, épais, d'un millimètre. C'était assez à l'estime de Miguel. Au moins jeta-t-il avant de s'éloigner un regard long et satisfait sur ses ennemis.

—Ils ne souffriront pas, pensa-t-il c'est vrai, mais l'idée est gentille, et ils seront bien étonnés de se voir morts à leur réveil !

Il sortit. Arrivé sous bois, il appela hautement :

—Holà ! vieux Georgie.

—Qui va là ! demanda l'hôtellier en saisissant son rifle.

—Georgie, reprit Miguel, le gentleman qui t'a donné une poignée de d'or est ici près et a besoin de toi.

Georgie fit un mouvement pour quitter son poste, mais la conscience de son sauvage devoir le retint.

—Je ne peux m'éloigner, dit-il. Je suis à ceux qui dorment là-dedans.

—Si tu veux venir, vieux Georgie, reprit Miguel, dont la voix eut une légère émotion, on te donnera une autre poignée d'or.

L'hôtelier répondit non, d'un accent ferme et remit ses coudes sur son rifle. Dingo, qui s'était levé sur ses quatre pattes, se recoucha.

—J'ai fait ce que j'ai pu, murmura Miguel. Et il s'éloigna pour rejoindre Mornaix, Grelot, Roger et les deux jeunes femmes qui étaient dans le creux du gommier mort.

L'instant d'après, une vaste détonation se fit ; le bush s'éclaira d'une terrible lueur qui montra, comme en plein jour, les murailles granitiques de la colonnale des troncs décédés.

Puis tout fut silence. Les rayons de la lune glissèrent sur l'endroit vide où Maison-Seule avait existée...

La marquise se tut ; son histoire était finie.

CONCLUSION

—Et le dénoûment ? demandai-je à la maquise.

—Quoi ! me répondit-elle scandalisée, n'est-ce pas un dénoûment, une maison qui saute avec vingt personnes dedans. Il y a douze défunts de plus que dans vos *Couteaux d'or* !

—J'entends bien, mais le dénoûment pour nos personnages ?

—Ah ! dit-elle, c'est juste, Roger fut notaire et Mornaix acheta son château.

—Grâce à la tonne d'or, je suppose.

Mme la marquise secoua la tête et sourit, disant :

—C'est votre état de chercher des dénoûments. Les histoires vraies n'en ont pas. L'or de la tonne d'or fut dîspersé comme une poussière par l'explosion. De loin en loin, on trouve encore quelques *nuggets* dans ce beau lac qui est au bas de la rampe où s'élevait Maison-Seule.

Nos quatre compagnons, soignés et guéris au campement des Allemands, purent regagner Melbourne, puis l'Europe, avec Anhita et Nannette, tous sains et saufs, mais nus comme petit saint Jean.

Dans le premier journal que Mornaix parcourut en arrivant au Havre il trouva un avis émanant de ce bon maître Piédaniel, qui l'invitait selon, la formule consacrée, à passer à son étude pour recevoir une communication importante.

Il s'agissait de la succcessiou d'un vieil oncle qui n'était jamais allé aux pays d'or, mais qui avait gagné plusieurs millions à défricher des landes en Bretagnes Mornaix racheta le château de Belbon.

—Alors, m'écriai-je, je ne demande plus comment Roger paya son étude !

—Il la doit, me répondit la marquise.

—Comment ! notre Robert-le-Diable ?...

—Membre du conseil général. Réglé comme un registre. N'aime pas prêter.

Mais Naranja ?...

—Une charmante comtesse ; fort à la mode. Cela coûte si cher !

—Jamais je n'oserai dire ces plates choses à mes lecteurs, madame !

—Et bien vous ferez ... Mais épuisons notre liste, L'Oiseau-Jaune est un grand chef à Pontoise. Mme Isidore-Borromée Médard Lanternillian Philippotelet de Saint-Bonaventure en Fontaine-Romagnol (née Fanfare) monopolise les respects éclairés de la contrée. Elle est femme politique. Grelot à l'honneur d'être photographe.

—Bravo ! on en manquait ! Et le sanguinaire Miguel ?

—Il a fort bien tourné, ce Malgache ! Il cherche toujours de l'or, à Paris, le soir, après la bourse, aux environs du passage de l'Opéra.

—Horrible ! mais Nannette ! Nannette !

—Voyez-vous, me dit la marquise en souriant, voilà le vraie dénoûment. Mon Roger Bontemps de notaire n'a pas fait d'héritage, mais il est le mari de Nannon. Il a eu le gros lot. Nannette est si bonne ! Nannette est si pieuse, si charitable et si jolie ! Elle porte bonheur ! Dans dix ans, Roger prêtera peut-être de l'argent à M. le comte Mornaix, de Belbon, qui se souviendra du collège et du *bush* avec attendrissement, le jour où le château de ses pères subira sa première hypotèque.

Je n'ajouterai rien. La marquise ne voyait pas le monde en beau, mais elle le connaissait à fond. Nannette était pieuse : cela sauve sur la terre comme dans le ciel.

Nous publions aujourd'hui en feuilleton une nouvelle qui sera terminée dans quelques jours. Nous commencerons alors l'intéressant roman que nous avons déjà annoncé.

Le plaisir des dieux

I

Depuis que, grâce aux merveilleuses intentions modernes, l'homme s'est rendu maître de l'espace et des vents, on a imaginé les trains de plaisir par terre et par eau ; à un moment donné, vous pourrez aller à Paris, à Londres, partout où quelque spectacle nouveau sollicitera votre curiosité. Des wagons ou des bateaux à vapeur sont là qui vous attendent, et jamais les voyages n'ont été rendu aussi faciles et aussi accessibles à toutes les bourses. Cette invention des trains de plaisir se reproduit sur toutes les échelles, et en province même, les villes s'envoient ainsi un contingent de curieux qui double pour un moment, sur lieu où il arrive, la population ordinaire.

C'était précisément l'arrivé d'un train de plaisir qui précipitait une grande partie de la population des alentours de la ville de B*** vers le petit port de cette ville. Un bâtiment à vapeur chargé de passagers était attendu, et on allait souhaiter la bienvenue aux étrangers que les fêtes du lendemain attiraient à B***.

Les quais se remplissaient de promeneurs ; les flâneurs de profession, les jeunes gens et les parents complaisants, malgré la fraîcheur d'une forte brise de mer, poussaient jusqu'au môle, à l'extrémité duquel s'élevait un petit phare. Il éclairait l'entrée de la rivière, car B***ne touchait pas à la mer. Deux fois par jour, le flot venait seulement remplir son port et mouiller les flancs des navires qui, chaque année, partaient pour Terre-Neuve. Une ligne aussi pittoresque qu'irrégulière de maisonnettes liait la mer au port. Ces habitations s'élevaient entre les chantiers de construction et le môle, séparées de la rivière par un étroit chemin tout encombré d'ancres, de cordages, de piles de bois, et protégés contre les vents par les coteaux escarpés contre lesquels elles se blotissaient. Là demeuraient les familles des matelots et des pêcheurs ; là se réfugiait le petit commerce du port ; là se voyaient, accrochés contre les murs, les filets encore humides, et, sur les devantures, les chapaux verts ou bruns goudronnés, à la courte visière, et dont les bords élargés en arrière préservent de la pluie le cou bruni des hommes de mer.

Des femmes portant en sautoir le panier allongé aux parois gluantes attendaient le bateau chargé de poisson qui leur apportait la capture du jour ; les petits enfants, aux cheveux blonds, au teint hâlé, prenaient leurs ébats devant les portes, les plus grands s'essayant à leur futur métier en creusant des chaloupes dans du bois mou, en se balançant sur les barques amarrées au rivage et en respirant à pleins poumons cet air saturé de sel et de goudrons qui fait les marins.

Les personnes assises sur le banc de granit arrondi autour du môle signalèrent les premières l'arrivée du vapeur. Tous s'émurent ; les hommes pratiques, qui calculaient ce qu'avait coûté la construction du môle ; les femmes, qui donnaient leur attention à la toilette de celles qui les coudoyaient ;les rêveurs qui, prédisposés à subir la mystérieuse fascination du chant des vagues heurtant les rochers, regardaient la mer et rien que la mer ; les enfants, dont les yeux mobiles parcouraient les falaises ou suivaient avec intérêt profond un navire qu'un attelage d'hommes traînait le long du chemin de halage ; tous ces regards convergèrent vers un point unique, quand une voix s'écria :

—Le voilà !...

Escorté de quelques bateaux pêcheurs, couverts de leurs voiles grises, le bâtiment à vapeur s'avançait en effet. Sa large cheminée peinte en rouge vomissait des tourbillons de fumée, nuage léger que la brise emportait en la dispersant. A mesure qu'il s'approchait, on distinguait mieux ce qui s'y passait, on voyait les passagers se presser sur l'avant, et bientôt les joyeux accords d'une musique d'amateurs mêla ses notes vibrantes et sonores aux mille bruits de la grève. Une immense acclamation accueillit son entrée dans la rivière, et les premeneurs se hatèrent de retourner sur leurs pas pour assister au débarquement. En cinq mintutes la petite jetée se trouva déserte ; un homme demeura seul. Le dos appuyé contre le môle, les bras croisées sur sa poitrine, il regardait d'un air sombre la mer, qui venait lécher ce mur de granit qu'elle ne pouvait franchir. Il était jeune ; ses cheveux, que soulevait la brise glacée du soir, étaient noirs et touffus, ce n'étaient pas les rides de l'âge qui plissaient son front haut. Il était arrivé avec la foule et s'y tenait un instant mêlé ; puis, après avoir reçu et distribués des saluts et des bonjours, après s'être arrêté auprès des différents groupes, il s'était glissé jusqu'à cette place et, la foule partie, il se laissait aller à cette rêverie que semblait alimenter une pensée tenace et douloureuse. En ce moment, en effet cet homme était dans une de ces crises qui décident d'une destinée.

II

Né à B***de parents honorables, mais peu riches, Léopold Berthenay était un de ces êtres orgueilleux et susceptibles, un de ces esprits chagrins et inquiets qui prennent la vie à rebours et qui lui demandent plus de bonheur qu'elle n'en peut donner. Son enfance et son adolescence avaient été entourées d'amour et de sollicitude, et il s'était dégoûté trop tôt de la vie monotone et calme de la famille en province. A cette nature ardente il fallait des luttes et des orages ; à cette âme ambitieuse il fallait autre chose qu'une existence étroite dans une petite ville. Il avait passé les années de sa première jeunesse à Paris, livrant son intelligence à tous les systèmes, et la fortune que ses parents venaient de lui laisser à tous les hasards. Rien ne l'avait satisfait, et, le cœur, la tête et la bourse également vides, il était revenu dans son pays avec ses désenchantements et un orgueil non assouvi, car il ne rapportait de Paris qu'un diplôme de docteur en médecine.Son intelligence, sa science médicale, lui valurent, il est vrai, une assez nombreuse clientèle ; mais, malgré le rôle d'homme heureux qu'il jouait avec assez de naturel, il n'en demeurait pas moins écrasé sous le poids de ses découragements, et nourrissant au fond de son âme l'amertume qui suit toujours les déceptions éprouvées. Un sentiment nouveau vint l'arracher à cette atonie du cœur qui engendre le scepticisme ou le désespoir. Il avait été mis en relation avec une des familles les plus considérées de la ville. Il vit là une jeune fille dont la grave beauté et l'aimable caractère produisirent sur lui une vive impression. Céleste de Langerain était une douce et blonde créature qui s'épanouissait comme une fleur dans le millieu sain et tempéré de la famille, les joies fièvreuses du monde ne pouvant s'accorder ni avec ses goûts ni avec sa constitution extrêmement délicate. L'âme du jeune pessimiste s'ouvrit à des espérances nouvelles. Sans donner un regret à cette liberté qu'il feignait d'aimer avant tout, il rêva de devenir esclave des devoirs de la vie de famille, qui lui apparut comme un paradis terrestre dans lequel après tout, il pouvait rentrer.

Malheureusement pour lui celle qui, sans le savoir, faisait germer ces bons sentiments en son cœur, appartenait à l'une de ces familles où l'on regarde comme sacrés certains principes qu'il se plaisait à heurter de front, et plus d'une fois la différence de leurs opinions avait mis du froid entre lui et M. de Langerain. Après avoir longtemps hésité par crainte d'un échec, dont son orgueil aussi bien que son affection s'effrayait à l'avance, il prit tout à coup sa résolution et demanda Céleste à son père. Il fut refusé.

M. de Langerain motivait son refus sur l'inégalité des fortunes ; et cette raison, dictée peut-être par la politesse, fit éclore dansle cerveau du jeune médecin les projets les plus extravagants. L'or est difficile à acquérir, mais enfin il s'acquiert. Restait le moyen à trouver.

Il le cherchait laborieusement,quand une circonstance imprévue vint lui aplanir les voies. Un parent, sur l'héritage duquel il pouvait compter, mourut sans avoir le temps de faire son testament, et sa fortune revenait de droit à Léopold. Il avait immédiatement adressé une nouvelle demande, accompagnée de certaines promesses qui témoignaient hautement du peu d'importance qu'il attachait à ses idées en matière politique, et des regrets qu'il donnait en son for intérieur à ses croyances religieuses mises en oubli. Il attendait un résultat. L'arrêt qui allait être prononcé était pour lui un arrêt de vie ou de mort, et c'est pourquoi il fuyait la solitude et le silence de sa maison, et les conversations banales de ceux qu'il appelait ses amis, pour venir mêler les agitations de son âme à celles de l'Océan. La mer a d'incroyables séductions pour les cœurs tourmentés. Le bruit de ses flots, leur perpétuel mouvement, s'harmonisent avec les pensées orageuses. Pour celui dont les grands spectacles de la nature font monter l'âme vers Dieu, elle est l'apaisement et le calme. Léopold Berthenay avait chassé de son intelligence et de son cœur les enseignements de la religion qui lui avaient paru des entraves ; mais si Dieu était pour lui absent de ses œuvres, Léopold n'en subissait pas moins l'empire de leur solennelle beauté.

Quand il quitta le môle, la lune montrait son disque rouge au-dessus des falaises, et le bleu profond du ciel se parsemait d'étoiles. Il s'éloigna à pas lents, passant le front baissé devant les maisonnettes du port, dont les volets mal joints laissaient apercevoir des filets lumineux. Une seul fois il s'arrêta. Le vent avait violemment entr'ouvert deux persiennes d'un rez-de-chaussée. Au bruit il recula et leva les yeux. Les rideaux d'indiennes étaient correctement retenus dans leurs embrasses, et un intérieur de famille lui apparut. C'était un pauvre ménage de matelot, mais tout y respirait le contement et la paix. L'étroit appartement était misérablement mais proprement meublé ; à chaque couchette pendait un bénitier formé de coquillages et un rameau bénit sur la cheminée, une Vierge en plâtre, tenant l'Enfant Jésus entre ses bras, servait de pendant à un crucifix de bois. Rien n'est consolant comme la vue de ces pieux objets dans la demeure du pauvre ; ils racontent dans un muet et bien éloquent langage que la foi est là. La souffrance, la misère, peuvent venir, elles se rencontreront avec la résignation et l'espérance.

Il y avait réunion de voisines ce soir-là chez le matelot. Autour d'une table travsillaient plusieurs femmes ; l'aiguille passait agile entre les doigts des jeunes filles, les fuseaux tournaient rapides sous la main ridée des vieilles, quelques petites filles tricotaient, graves comme des matrones, et l'on entendait un bruit confus de rires et de paroles. Auprès du foyer les hommes fumaient leur pipe ; l'un d'eux abandonnait complaisamment son épaule comme oreiller à une fille qui s'était endormie entre ses bras, et dont il baisait de temps en temps le visage vermeil. Vis-à-vis de lui une femme, jeune encore, faisait danser pieds nus sur ses genoux un tout petit enfant dont les cris de joie dominaient la conversation sans la troubler.

Léopold Berthenay demeura pensif devant ce tableau, et lui, le savant orgueilleux de sa science, l'homme blasé et sceptique il se sentit pris d'amers regrets en même temps que d'un immense désir d'en finir avec l'isolement dans lequel il avait voulu vivre, alors qu'il avait aussi un foyer rayonnant, une famille et des amis.

—Il me semble que le vent a démarré les volets, dit une voix d'homme ; allez-y voir, camarades, car, si je bouge, l'enfant se réveillera, c'est sûr.

A cet appel, un des hommes se leva, et Léopold reprit sa marche. La maison qu'il habitait se trouvait dans le centre de la ville, son appartement était situé au-dessus d'un des rares magasins qui s'éclairaient un peu avant le soir. En rentrant chez lui il entr'ouvrit une porte, et adressa à la marchande, qui siégeait à son comptoir, cette demande qu'il formulait par habitude :

—Est-il venu quelqu'un ou quelque chose pour moi ?

—Oui, monsieur, répondit-elle.

Et, se dérangeant, elle lui tendi une lettre, en ajoutant avec un agréable sourire :

—Le domestique de M. de Langerain vient de l'apporter.

Le jeune homme la prit et monta l'escalier de son pas ordinaire. Il fut quelque temps sans pouvoir ouvrir sa porte ; la clef n'entrait pas dans la serrure tant l'émotion faisait trembler sa main. Tout avait été soigneusement clos dans son appartement, plongé dans une obscurité profonde. Il se dirigea à tâtons vers la cheminée, et y prit une boîte d'allumettes. Il était pressé ; en ce moment les ténèbres lui étaient odieuses ; trois allumettes s'éteignirent ou se brisèrent entre ses doigts ; la quatrième s'enflamma et il put allumer une bougie. Il plaça le bougeoir sur sa table à écrire, s'assit, brisa l'enveloppe, et demeura l'espace d'une seconde en proie à une de ces mystérieuses émotions qui traversent les cœurs les plus fermes dans les heures décisives de la vie, alors que l'avenir va se dévoiler à leurs yeux ; il avait peur. Enfin ses yeux s'abaissèrent sur le papier qu'il n'osait ouvrir ; il le déplia et il le lut. Tout à coup sa respiration, suspendue par l'attente, devint précipitée, ses sourcils se foncèrent : quelque chose de sifflant, qui rassemblait à un gémissement, passa entre ses dents. Il approcha la bougie et il relut. Son visage devint sombre comme la nuit, mais ne trahit plus de douleur. Tout ce que la colère et l'orgueil froissé peuvent mettre de pâleur sur le front d'un homme et d'éclairs de fureur dans son regard son regard et son front s'en chargèrent. Après cinq minutes d'une terrible méditation, ses doigts crispés se fermèrent, et, étandant les bras par un geste insensé, il murmura d'une voix sourde :

—Je me vengerai !

III

—Ainsi donc le docteur te boude, Céleste ?

—Oui, ma tante. Depuis que mon mariage est annoncé, il a refusé de se rendre aux invitations qui lui ont été faites.

—En vérité c'est un terrible homme, et il m'a toujours inspiré plus de peur que de sympathie. Dans le monde, il affecte une superbe insouciance ; mais je le devine, il souffre cruellement, et j'en suis sûre, il t'en voudras toute ta vie.

—Le croyez-vous, ma tante ? Mon Dieu ! Cela m'attriste, et je suis réellement désolée de ce qui arrive. Pourquoi a-t-il eu la malencontreuse idée de me demander en mariage ? En vérité, cela me peine de le savoir malheureux par moi.

Et Céleste de Longerain, dont le gracieux visage s'était empreint d'une mélancolie profonde appuya son front sur sa main et demeura silencieuse.

Malgré ses vingt-deux-ans, mademoiselle de Langerin avait la fraîcheur veloutée et la faiblesse d'une jeune fille à peine sortie de l'adolescence. Sa délicate beauté semblait être à son printemps ; et, comme femme, elle était trop frêle peut-être. Aussi beaucoup la trouvait charmante.

—Mon Dieu ! qu'elle a l'air faible, disait-on, en la voyant ; si les beautés poitrinaires étaient encore de mode, elle régnerait.

Sa tante, son interlocutrice en ce moment, avait d'autres proportions, possédait une physionomie plus animée, et la commisération de sa nièce pour Léopold Berthenay la fit partir d'un bruyant éclat de rire.

—Enfant, dit-elle, vas-tu prendre au sérieux les airs fulgurants de ce bizarre jeune homme ? Sa colère passera, et il sera d'ailleurs bien obligé de ronger son frein.

—Mais vous avez dit qu'il souffrait ?

—Oui ; seulement il a une manière toute particulière de souffrir. Il est âpre, mordant, et sombre comme une nuit d'hiver, quand il se figure qu'on ne le remarque pas. Comme il doute bien que je suis instruite de tout, il ne prend pas la peine de dissimuler avec moi et me jette des regards véritablement diaboliques. Ou je me trompre, ou c'est plutôt du dépit, de la rage qu'il éprouve qu'une véritable douleur.

—Qu'importe ! dit la douce Céleste, c'est toujours souffrir.

—Ta voix est bien lamentable ; on dirait que tu le regrettes.

—Certainement je le regrette comme un ami, comme un habitué de la maison.

Il faut lui rendre cette justice, il a des talents de société fort agréables, et chez ton père il se mettait en frais, ce qui lui arrive pas toujours. De plus il est très savant.

—Oh c'est un excellent médecin ; et, pour complaire à papa, j'allais consentir à le faire consulter, quand sa démarche est venue changer la face des choses. J'en suis fâchée pour mon père aussi bien que pour moi. Les autres médecins l'entretiennent dans ses craintes ; selon eux, ma vie ne tient qu'à un fil. J'ai la poitrine si délicate ! Et cependant ma santé se fortifie depuis que j'ai abandonné de ma propre autorité, tous les régimes. J'en graisse, ne trouvez-vous pas, ma tante ?

Et la jeune fille passa en souriant sa main sur ses joues satinées.

—Bah ! les régimes, dit la tante en levant les épaules, cela ne vaut rien, Tu as été trop douillettement élevée, ma chère, voilà tout. Parce que ta mère est morte de la poitrine, s'ensuit-il qu'il te faille rigoureusement mourir de la même maladie ?

—Je ne sais ; mais c'est bien là aussi mon côté faible, dit Céleste avec conviction ; ces choses-là se sentent parfaitement. Vous allez me trouver bien peu courageuse, ma tante ; mais que de fois j'ai pleuré ma propre mort !...

(*A suivre.*)

AGRICULTURE

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

Un médecin vétérinaire d'un talent distingué, M. Cambron, adressait au gouverneur de la province de Namur, en Belgique, un raport sur la maladie de la pomme de terre. Il termine ce rapport en donnant deux séries de conseils, selon les deux conditions générales les plus ordinaires où les pommes de terre peuvent se trouver.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en les publiant ici.

Pour toutes les variétés de pommes de terre dont les tubercules ne sont pas ordinairement très attaqués par la maladie, dans tous les terrains qui se dessèchent facilement, et enfin partout où les tubercules, quoique malades, ne subissent pas la fermentation putride, voici, suivant M Cambron, ce qu'il y a de mieux à faire :

1. Laisser la récolte en terre le plus tard possible, parce que là on ne risque pas de voir s'élever la chaleur au-dessus de la température ordinaire, comme cela arrive souvent quand les tubercules sont rassemblés en tas ;

2. Arracher les tiges quand toute végétation, a cessé, non dans le but erroné d'empêcher la propagation de la maladie aux tubercules, mais afin de faciliter l'évaporation de l'humidité du sol et d'anéantir un conduit de cette humidité de la surface du sol au tubercule ;

3. Pendant l'arrachage des tiges, fouler la terre au-dessus des tubercules, et en ajouter quand ceux-ci sont trop à découvert, pour les abriter du contact de l'air.

Au contraire, dans tous les terrains où les tubercules se putréfient, il est nécessaire de commencer la récolte le plus tôt possible de la manière suivante :

1o. Ne récolter chaque jour que la quantité de tubercules que l'on pourra faire sécher soit au soleil, soit en les étendant sur l'aire d'une grange, ou mieux encore sur un grenier, où on doit les laisser tout le temps nécessaire pour dissiper entièrement l'humidité ;

2o. Séparer ensuite les tubercules malades des sains par un trillage convenable, consommer les premiers à mesure des besoins, et placer les autres en tas peu considérables, avec de la paille, couche sur couche, dans les endroits les plus secs et les plus frais possibles ;

3o. Dans tous les cas, attendre l'arrivée de la température froide avant de placer les pommes de terre dans les caves et autres lieux, où pendant l'hiver on les abrite ; mais il faut avoir le soin de les placer sur des claies, des planches, des bourrées, pour les éloigner du sol.

Du plaisir de la table

ET SES CONSEQUENCES PENIBLES

Nous n'avons point besoin de relater que des volumes ont été écrits sur ce sujet, depuis l'époque du bon vivant Carnaro, jusqu'au plus récent traité relatant la manière de juger par nous mêmes du régime qui nous convient le mieux. Il est impossible de nier la grande utilité d'une telle connaissance : mais, malheureusement, le genre humain est en général sourd aux avertissements, quand le goût et les passions sont en jeu. Ainsi que va le temps, nous craignons bien que l'on ne continue à manger et à boire, chacun suivant son goût et ses désirs, pendant longtemps encore, alors surtout qu'on s'aperçoit qu'en ayant recours à temps à une Médecine, telle que les Pilules Holloway, on peut se débarrasser aisément et rapidement de tous les dérangements de la constitution causés par l'intempérance et la surrabonce de nourriture. Quelques-unes de ces Pilules suffisent, dans la plupart des cas, pour remettre sur ses jambes un homme qui a passé la nuit et lui permettre de reprendre son travail du matin, après avoir cédé à la tentation de ce qu'on appelle communément une " gloutonnerie." Sans doute que votre eau de Seltz, ou votre citrate de magnésie paraisse également bon : mais, malheureusement dans la plupart des cas, il est indispensable d'obtenir plus que ne le peuvent procurer ces agréables et salines libations.

Trop de nourriture, comme tout acte d'intempérance, doit nécessairement porter atteinte aux organes digestifs et assimilateurs. C'est alors que pour la guérison, il faut un remède radical ; tel est celui qu'a inventé le Professeur Holloway, dont les Pilules, comme nous l'avons dit, ont surpassé tous les autres correctifs ou alteratifs de la vieille école. Peut-être cela résulte-t-il non seulement du pouvoir de leur action purifiante, mais aussi de leur facile et presque imperceptible action régénératrice—sans aucun inconvénient pour le régime ordinaire—n'exigeant aucune grande précaution pour se préserver de rhume, ou d'autre maladie. Si ce qu'on dit est vrai, aucune médecine n'est tenue en plus haut réputation dans nos cercles fashionables et dans les quartiers d'officiers, que les Pilules Holloway, bien que très-peu de malades aiment à témoigner leur gratitude, en admettant le fait en retour de l'avantage qu'ils en ont retiré.—*The Adviser.*

Il existe aux Etats-Unis vingt-quatre unions nationales et internationales de corps et métiers, comptant ensemble 239,100 membres associés, comme suit :

Union typographique, 29,000 ; fabricants de cigares, 18,000 ; briquetiers et maçons, 12,000 ; charpentiers et menuisiers, 6,700 ; mouleurs en fer, 14,000 ; ouvriers en fer et acier, 42,000 ; charbonniers, 36,000 ; tailleurs de pierre, 6,000 ; tapissiers, 3,500 ; chaudronniers, 4,200 ; mécaniciens de locomotives, 12,000 ; bourreliers, 1,500 ; typographes allemands, 3,000 ; maréchaux ferants, 2,000 ; cordonniers, 17,000 ; télégraphistes, 12,000 ; ouvriers en métaux, 2,000 ; mécaniciens, 1,700.

Ces organisations sont indépendantes des Chevaliers du Travail—Knights of Labor,—dont le nombre est inconnu, mais s'élève probablement à plusieurs centaines de mille.

Sur les vingt-quatre organisations dénommées, seize ont leurs journaux spéciaux. Elles s'étendent au Canada de même qu'aux différents Etats de l'Union.

EN PASSANT.—M. Joseph Prud'homme qui a toujours peur du choléra, voit passer un escadron de cavalerie sur le Champ-de-Mars :

—Mon Dieu ! se dit-il, pourvu que toutes ces " selles " soient désinfectées !

⁂ Un ivrogne s'allonge dans le ruisseau qui coule à gros bouillons.

Il fait de vains efforts pour se relever. L'eau, chaque fois, le fait glisser, et il retombe à terre.

Alors, l'ivrogne, montrant le point à l'eau :

—T'as beau faire, va ! j'te boirai pas !

Et il se retourne dignement sur le dos.

⁂ Timeléon est fiancé, mais il a une peur terrible du mariage ;

—Imbécile ! lui dit son père, je me suis bien marié, moi !

—Oh ! toi, ce n'est pas la même chose Tu as épousé maman, tandis que moi, je vais être obligé d'épouser une femme tout à fait étrangère !

Repos et confort

POUR CEUX QUI SOUFFRENT !

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égale pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure ; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les instestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agite le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac appelées crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille

Avis aux Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède mères, il ne peut vous tromper. Il guérit la dyssenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP ADOUCISSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des Etats-Unis.

Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix : 25 cents la boutoille.

Québec, 14 janvier 1884—1 an. Q

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 25 septembre 1884.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	$4 75	*a*	5.90
Extra	4.75	*a*	5.00
Forte pour boulanger	5.00	*a*	6.00
Extra du printemps	4.50	*a*	4.60
Superfine No. 2	3.75	*a*	3.90
Fine	3.45	*a*	3.55
Fines en poches, de 100 livres	2.20	*a*	2.60
" de seigle en quart	0.00	*a*	0.00
" Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres	3.60	*a*	3 70
" Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres	3.40	*a*	3.50

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 25 septembre 1884.

Lard frais par 100 livres	$ 8.50	*a*	9.00
" frais par livre	0.11	*a*	0.14
" salé " "	0.13	*a*	0.13
Jambons frais par livre	0.10	*a*	0.11
" fumés " "	0.13½	*a*	0.14
Lard Mess, " 200 livres	22 00	*a*	23.00
" Mince, " "	20 50	*a*	21.00
" Prime Mess, " "	19.00	*a*	20 00
" Engl.P.Mess, " "	18.00	*a*	19.00
" Extra Prime, " "	17.00	*a*	18.00
Saindoux en sceau	2.35	*a*	2.4

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 25 septembre 1884.

Beurre frais par livre	$0.16	*a*	0 17
" salé " "	0.14	*a*	0.15
Patates par minot	0.35	*a*	0.40
Œufs par douz	0.20	*a*	0.22
Sucre d'érable par livre	0.09	*a*	0.10
Fromage, par livre	0.15	*a*	0.15
Oignons par caisse	3.00	*a*	3.00
Pommes par baril	2.75	*a*	3.00
Oranges par caisse	.00	*a*	0.00
Citrons par caisse	4.50	*a*	5.00

Volailles.

Québec. 25 septembre 1884.

Dindes par couple	$2.00	*a*	4.00
Volailles "	0.75	*a*	1.00
Poulets "	0.75	*a*	1.25
Oies "	1.25	*a*	1.50
Canards	0.75	*a*	1.00

Poissons.

Québec, 25 septembre 1884.

Poissons—Séché le quintal	$4.50	*a*	5.00
Morue verte le baril	4.50	*a*	5.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres	17.00	*a*	18.00
Saumon N.1, la livre	0.13	*a*	00.14
Hareng du Labrador	5.50	*a*	5.75
Son par 100 livres	0.85	*a*	0.90
Gruau par 200 livres	5.75	*a*	6.00

A vendre.



UNE superbe terre à vendre de quatre arpents et demie de largeur sur 28 de profondeur. Terre faite à la charrue pour la semence de cent minots de grains et le paccage excepté.

Terre, clotures et bâtisses en bonne ordre, et aussi fourni de tout le roulant, chevaux, vaches et moutons.

AUSSI

Moissonneuse et faucheuse toute neuve et affranchi du gouvernement.

Conditions très faciles.

Cette terre est située dans St-Dominique de la Jonquière.

S'adresser à

LOUIS KÉROUAC,
Propriétaire,
St-Dominique de la Jonquière,
Saguenay.

Québec, 3 juillet 1884—3m. 1095

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et *Onguent Holloway !*

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions debiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dan les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme,

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et $1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remède sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

ON DEMANDE *DES AGENTS Pour Vendre*

Tunison's New & Superior Canada Maps & Charts

DONNANT autant de profit qu'aucune autre agence dans l'univers. Pour détails, gratis, s'adresser à

H. C. TUNISON,
MAP PUBLISHER,
388, RICHMOND ST., LONDON,
ONTARIO.

Québec, 21 mai 1884—15f. 1044

American Agriculturist

100 Colonnes et 100 Gravures par numero

43ème année. $1.50 par année.

ENVOYEZ des estampiles de 2 cents pour une copie échantillon (Anglaise ou Allemande) du plus ANCIEN ET DU MEILLEUR JOURNAL D'AGRICULTURE DU MONDE.

Orange Judd Co., David W. Judd, Prés.
751, BROADWAY NEW-YORK.

Québec, 5 juin 1884, 1050

CONDITIONS
DU
JOURNAL
DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE
Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE
No 9, rue Buade, Québec.